

**REGROUPEMENT
QUÉBÉCOIS DE
LA DANSE**



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE
Octobre 2012



SOMMAIRE

Mot du président

Mot de la directrice générale

I. VIE ASSOCIATIVE	10
1. Le conseil d'administration du RQD	10
1.1 Composition	10
1.2 Travaux du conseil d'administration	10
1.2.1 Planification stratégique 2012-2017	11
1.2.2 Comité Vie associative.....	11
1.2.3 Engagements des administrateurs du CA	12
2. Membership	12
2.1 Portrait du membership	12
2.2 Sondage auprès des anciens membres.....	13
2.3 Campagne d'adhésion et de renouvellement.....	13
2.4 Comité des adhésions.....	14
3. Activités de la vie associative	14
3.1 Rendez-vous annuel 2011.....	14
3.1.1 Assemblée générale annuelle.....	14
3.1.2 Premier retour sur la mise en œuvre du Plan directeur	14
3.1.3 Ateliers du Rendez-vous sur une Semaine Québec Danse.....	15
3.2 Au Bal moderne de Noël de Circuit-Est et au 20 ^e anniversaire de la Compagnie Marie Chouinard	15
4. Services, avantages et privilèges	16
4.1 Service conseil aux membres pour l'appropriation du portail et des nouveaux outils.....	16
4.2 Programme d'assurances collectives	16
4.3 Avantages et privilèges.....	17
II. REPRÉSENTATION	17
1. Autour du budget fédéral 2012-2013	17
1.1 Consultations prébudgétaires du ministère des Finances.....	18
1.2 Comité des priorités politiques de la Conférence canadienne des arts.....	18
1.3 Rencontre statutaire avec les organismes nationaux de services.....	18
1.4 Journée sur la Colline parlementaire	19
1.5 Dévoilement du Budget fédéral 2012-2013.....	19
2. Autour du budget provincial 2012-2013	20
2.1 Mise en contexte de la stratégie et du plan d'action du MAL.....	20
2.2 Stratégie et plan d'action 2011-2012.....	21
2.3 Retombées du budget provincial 2012-2013	21
3. L'an 1 du Plan directeur	22
3.1 Rencontres de suivi avec les Conseils des arts.....	23
3.1.1 Au Conseil des arts de Montréal.....	23
3.1.2 Au Conseil des arts et des lettres du Québec	23
3.1.3 Au Conseil des arts du Canada	23
3.2 Rencontres de suivi avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.....	24
3.2.1 Avec la ministre Christine St-Pierre	24



3.2.2 Avec la direction de la formation artistique et de la diffusion.....	24
3.3 Rencontres à la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal.....	25
4. Devant le comité de consultations prébudgétaires du ministère des Finances	25
5. Rencontre avec des représentants de la délégation du Québec à New York	26
III. CONCERTATION.....	26
1. Concertation disciplinaire.....	26
1.1 L'an 1 du Plan directeur.....	27
1.1.1 Présentations du Plan directeur	27
1.1.2 Élaboration d'un argumentaire chiffré.....	28
1.1.3 Travaux sur un cadre de mise en œuvre du Plan directeur	28
1.2 Études et publications	29
1.2.1 Portrait des conditions de pratique des danseurs et des chorégraphes au Québec.....	30
1.2.2 Enquête exploratoire sur le métier de chorégraphe au Québec	30
1.2.3 Profil des compétences des chorégraphes	30
1.2.4 Autour du patrimoine de la danse.....	30
2. Entre le RQD et l'ACD/CDA.....	31
2.1 Les travaux entourant la mise sur pied d'un comité paritaire.....	31
2.2 La participation du RQD à la campagne nationale <i>I Love dance/J'aime la danse</i>	32
3. Avec la Fédération culturelle canadienne-française : un 2^e projet de partenariat.....	33
4. Concertation interdisciplinaire.....	33
4.1 Travaux de planification stratégique de la Conférence canadienne des arts	34
4.2 Sommet de Québec —projet @LON.....	34
4.3 Conseil québécois des ressources humaines en culture	34
4.4 Comité de formation continue en arts et culture sur l'île de Montréal	35
4.5 Adhésions à d'autres organismes	35
IV. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES.....	35
1. Signature Québec Danse	36
2. Première édition de Québec Danse.....	36
2.1 Avec la campagne nationale <i>J'aime la danse/I Love Dance</i>	36
2.2 Activités réalisés	37
2.3 Communications et promotion	37
2.4 Vers une seconde édition	40
3. Relations publiques.....	40
V. COMMUNICATIONS.....	41
1. Réorganisation du Service des communications.....	42
2. Portail Québec Danse et outils en découlant	42
2.1 Application mobile Québec Danse.....	43
3. Tableau des statistiques du portail et des outils.....	43
4. Production de contenu RQD	47
VI. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL.....	48
1. Programme de soutien à l'entraînement des interprètes.....	48
1.1 Bilan de gestion du Programme en 2011-2012.....	49
1.2 Comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse	49
1.3 Gestion de l'entente entre le MCCCCF et la CSST	49
2. Le Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes	50
3. Bilan des activités de formation continues financées par Emploi-Québec	50
3.1 Activités de formation offertes à Montréal.....	50



3.2 Activités de formation continue offertes ailleurs au Québec.....	52
3.3 Collaborations sectorielles et régionales en formation continue	52
3.4 Rencontre du comité des classes techniques.....	52
4. L'intégration professionnelle de la relève.....	53
4.1 Danse Transit : un tremplin pour la relève.....	53
4.2 Accueil des finissants de LADDMI	53
5. Évaluation du programme de maîtrise en danse à l'Université du Québec à Montréal.....	53
VII. ADMINISTRATION.....	53
1. Revenus	53
1.1 Contribution des membres	54
1.2 Revenus divers.....	54
1.3 Financement public.....	54
1.3.1 Au fédéral.....	54
1.3.2 Au provincial.....	55
1.3.3 Au municipal.....	55
1.3.4 Tableau du financement public accordé au RQD	56
2. Dépenses	57
2.1 Répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention	57
2.2 Bilan administratif.....	57
2.3 Budget de mise en œuvre du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec.....	57
3. L'équipe du RQD	58
3.1 Les ressources humaines en relation aux ressources financières.....	58
3.2 Portrait de l'équipe	58



Mot du président

Chères amies, chers amis,

Une deuxième année à la présidence pour moi. Depuis le 23 octobre 2010, mon implication au RQD s'est taillée en rapport étroit avec notre Plan directeur, d'abord au sein du comité de suivi, puis lors de son lancement, le 2 juin 2011, marquant l'entrée dans une nouvelle décennie pour la danse : 2011-2012, et, enfin, tout au cours de l'an 1 de sa mise en œuvre.

Qu'en est-il du bilan du RQD pour 2011-2012 ? Il affiche d'emblée quelques retombées concrètes sur lesquelles nous reviendrons lors de notre Rendez-vous annuel, car l'année 2011-2012 marque un début fort mais elle n'est que ça : le début de nombreuses et importantes réalisations à venir. La mise en œuvre du Plan directeur peut compter sur le RQD mais doit aussi pouvoir s'appuyer sur des engagements concrets de la part des acteurs du milieu et de nombreux autres partenaires. D'une manière plus subtile, moins visible, cet incontournable outil de travail est devenu pour plusieurs la référence ou le guide qui permet d'agir, ou d'intervenir, en faveur de la danse au Québec et de son rayonnement. Mais la force et le pouvoir de la concertation, celle qui est devenue le maître mot des Grands Chantiers, du Plan directeur, et du RQD, doit continuer d'agir, en cette deuxième année de mise en œuvre (ne le sera-t-elle pas toujours? Je l'espère...). Les grands dossiers, ceux qui concernent toute la chaîne de valeur en danse, les interventions majeures, les transformations qui permettront à la discipline de rencontrer ses ambitions et de prendre son plein essor, sont des défis, ambitieux certes, mais qui devraient nous animer, nous porter en avant. S'ils battent toujours au cœur du RQD, il ne pourrait à lui seul les relever.



Crédit photo : Michael Slobodian

Le rôle de président que vous m'avez confié est un des chaînons dans le maillage entre le milieu de la danse au Québec et son Regroupement. Je dis bien « un des chaînons », parce qu'encore cette année j'ai pu voir à quel point la synergie entre l'équipe du RQD et notre milieu était tissée serrée. La danse « est » dans le bureau du RQD, dans les personnes qui y travaillent au quotidien ; elle au centre de toutes les décisions prises par le conseil d'administration, des actions et des petits gestes de l'équipe et de la direction. En votre nom je les remercie, car jamais le niveau d'excellence que tous ces gens visent et atteignent pour nous et pour la danse ne peut être pris pour acquis !

Dans deux ans, quasi jour pour jour, le 4 octobre 2014 exactement, le RQD aura 30 ans. S'il était danseur faudrait-il déjà qu'il pense à sa transition, ou lui aurions-nous, en ces presque 30 ans, assuré un monde meilleur, plus propice à ce qu'il exerce son art ou se déploie dans toutes ses dimensions? Heureusement et malheureusement...la réponse est à la fois oui et non. Oui, certaines choses ont changé et les retombées de 2011-2012 en témoignent mais, en même temps, le portrait des danseurs et des chorégraphes que l'Observatoire de la culture et des communications du Québec vient tout juste de rendre public, confirme qu'encore en 2010 le revenu personnel moyen de l'interprète et du chorégraphe en danse se situe très en dessous de la rémunération moyenne des travailleurs du Québec. Si beaucoup a été accompli en 30 ans, beaucoup reste encore à faire : certaines conditions d'exercice ont été améliorées, mais d'autres semblent vouloir rester figées dans le temps. Ce n'est là qu'un exemple des réalités à faire bouger pour que la danse soit ce qu'elle sait pouvoir être. Sommes-



nous partants pour prendre cette question, parmi d'autres, à bras le corps, après l'avoir posée et associée à des moyens concrets dans notre Plan directeur ?

D'où peut venir le bonheur de pratiquer cet art, malgré tout? Entre autres raisons, parce que la danse au Québec est de son temps et engagée dans son temps de la plus exemplaire des manières possibles. La créativité et l'excellence qui font sa réputation, ici et à l'étranger, sont des atouts certains mais aussi la réflexion, l'action, la concertation et le dialogue qui, nous l'espérons tous, sont toujours des valeurs au XXI^e siècle. Ce sont des exigences pas faciles à tenir, mais elles sont celles qui animent et portent le milieu de la danse au Québec. Le Plan directeur a été imaginé à peine quelques années avant l'éclosion des crises, crises économiques et sociales, ici et ailleurs. Hasard? Certainement pas. Plutôt de l'intuition, de la sensibilité et de la vision de la part de notre directrice et de tous ceux qui y ont cru. Et nous sommes nombreux !

Je suis heureux de pratiquer mon art au Québec à cause des gens, de la synergie, à cause du prisme d'esthétiques qui s'y déploie, à cause aussi de ce que le RQD a défendu et permis de faire avancer. La pratique de la danse et la reconnaissance de ses exigences vont de pair, l'une ne peut avancer sans l'autre. C'est ce que le milieu de la danse au Québec a compris, le 4 octobre 1984, en créant le Regroupement. Nous avons fait le choix, à différents moments de notre histoire, de nous prendre en main, car la danse est de son temps comme il se doit. Continuons de faire des changements que nous souhaitons des signes d'engagement solidaire.

Bonne lecture de ce rapport d'activités 2011-2012 !

Votre président,



Marc Boivin



Mot de la directrice générale

Chères membres, chers membres,

En relisant le Rapport d'activités 2011-2012, on se dit qu'il faudrait bien que les membres prennent le temps de le lire attentivement, après y avoir mis autant d'efforts pour rendre compte, au-delà des quelques hauts faits enregistrés, de tout ce qui s'est travaillé dans l'ombre, en coulisse, et qui pourrait éventuellement donner prise à quelques autres faits dont se réjouir collectivement.

Admettons que l'an 1 du Plan directeur n'a pas été à la hauteur de ce que nous avions espéré. Nous espérions tous et trop d'un seul coup au point de ne plus voir l'horizon. Celui des années que nous avons accrochées au Plan directeur de la danse professionnelle au Québec : 2011-2021.



Photo : Martine Doyon

L'enthousiasme suscité par l'annonce inespérée dans la conjoncture actuelle de nouveaux crédits pour la danse, le 20 mars dernier, n'a pas complètement survécu au test implacable de la réalité. Nous avons beau savoir que ce 1, 2 million de nouveaux dollars récurrents sur les cinq prochaines années n'était que l'amorce d'un rattrapage historique, les résultats de la répartition, par ailleurs effectuée dans les règles de l'art, en ont déçu plus d'un.

Je pense ici à tous ceux qui ont déposé des demandes de subvention au CALQ et qui n'ont pas obtenu les moyens de réaliser ce qu'ils avaient projeté, à ceux dont les subventions ont été gelées et, pire encore, diminuées ou non reconduites. Je pense aussi aux interprètes et aux chorégraphes qui, une fois de plus, à la lecture du Portrait de situation établi par l'Observatoire de la culture du Québec diffusé en plein mois de juillet, ont vu étalées au grand jour leurs conditions de misère. Et je pense au RQD qui n'a pas obtenu les moyens d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur, malgré une augmentation significative de sa subvention au fonctionnement. De quoi se plaint-il celui-là ?

Le Conseil d'administration du RQD a pris acte, assez sereinement, je dois en convenir, de ces lendemains de veille, car il croit en la capacité du milieu de rebondir et de s'autoréguler au profit d'une cause plus grande que chacune de ses parties. Une vision de développement appliquée à tout un secteur peut donner le vertige. Cela va de soi, tant il y a à faire pour donner des assises solides à une discipline dont le développement a été marqué par l'insuffisance du financement public qui explique la fragilité de l'ensemble des maillons de sa chaîne de valeur et les trous béants dans son infrastructure. Rester dans la course, avec des règles du jeu qui changent au gré des tendances affolées et éphémères, est le défi des résistants et des résilients.

Disons-nous que nous entrons dans l'an 2 du Plan directeur en meilleure position tout de même, puisque la répartition des nouveaux fonds a donné un air d'aller à la diffusion de la danse sur le territoire québécois, aux compagnies de danse en direction du jeune public, à de nouveaux modèles de gestion, à quelques organismes de services et à des compagnies de la relève assurées d'un financement de base sur quelques années à venir, bien qu'insuffisant par rapport au minimum exigé. Cette répartition reconnaît également les besoins des diffuseurs spécialisés mais, encore là, la coupe reste loin des lèvres.



D'autres retombées du Plan directeur méritent d'être soulignées : le lancement du plan de développement de la danse à Québec, du plan de diffusion de la danse le réseau Accès culture, la création du Prix de la danse de Montréal, parmi d'autres réalisations, dont une première édition de l'événement Québec Danse et la mise en ordre de marche d'une première version d'un portail Québec Danse. C'est sans compter les projets en développement et les initiatives prises par des acteurs du milieu qu'il faudrait connaître et partager, histoire de faire la preuve que le Plan directeur agit déjà en profondeur dans la communauté de la danse. Dans dix ans, la danse sera comme nous avons projeté qu'elle soit. Rien de moins vous me direz, mais il faut y croire pour la voir advenir dans toutes ses splendeurs.

Bien ! Parlons maintenant de l'année 2011-2012 au RQD qui a connu des ciels aux intensités variables, parfois très variables, mais jamais neutralisantes. L'équipe du RQD a du nerf, un bel aplomb, du cœur au ventre, des idées au quart de tour. Elle a su s'ajuster au virage numérique, aux caprices d'une plateforme Web 2.0, qui, dans sa version bêta, a donné pas mal de fils à retordre. À l'usage, elle a quand même permis d'entrevoir de multiples déclinaisons d'une signature Québec Danse. Notons également que, malgré les changements qu'il a fallu opérer dans le traitement de l'information et les outils de communication, au Service des communications et dans la définition des profils de tâches, le RQD a élargi son bassin de producteurs de contenus et gagné un nombre encourageant d'abonnés à sa page Facebook et à son profil Twitter. Si Dieu lui prête vie et les moyens de bien positionner la danse professionnelle du Québec dans l'univers numérique, le portail Québec Danse deviendra grand.

L'entrée dans l'an 1 du Plan directeur créait une très forte pression sur le RQD. Et si en cette année d'évaluation nationale et globale au CALQ et au CAM, il n'y avait pas de nouveaux crédits pour la danse ? Qu'advierait-il du Plan directeur et de sa mise en œuvre, pour beaucoup l'affaire du milieu ? Heureusement, nos efforts ont porté des fruits, insuffisants mais tout de même ! En même temps que nous travaillions sur une estimation chiffrée des besoins à combler à court terme en danse à présenter dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances, il nous fallait plancher sur la planification stratégique 2012-2017. Comment y intégrer les actions et les moyens identifiés dans le Plan directeur comme étant de la responsabilité du RQD ? Encore, ici, la réalité, toujours aussi implacable, nous a forcé à faire des choix et à les revoir à la baisse encore et encore lorsqu'il s'est agi de présenter notre plan de travail pour les quatre prochaines années dans la demande de subvention déposée au CALQ et au CAM.

Ouf !!!

Choisir, c'est renoncer, phrase souvent entendue pendant les séances de travail avec le consultant Normand Dulude, sur un cadre de mise en œuvre du Plan directeur, entre décembre et juillet 2012. Et si renoncer revenait à admettre que le possible était impossible avant même d'avoir eu l'occasion de tenter l'impossible ? L'expérience des Grands Chantiers et de la production du Plan directeur, parmi quelques autres gros projets sur la table, me dit que rien n'est impossible quand les désirs sont bien accrochés.

Quant au projet fou, dont l'idée avait germé pendant les Grands Chantiers, de faire du Pas de danse, pas de vie ! une semaine Québec Danse se déployant à l'échelle du territoire, il a donné naissance à une première édition de Québec Danse, en avril 2012. À en juger par ses résultats et ses retombées, cet événement contient le potentiel que nous avons intuitionné. Cette fois-ci, la réalité soufflait dans la bonne direction. Va savoir pourquoi ! Quand



à deux autres projets qu'il nous tenait à cœur de réaliser en collaboration avec l'ACD/CDA, ils ouvrent sur l'espoir d'une nouvelle ère d'entente entre les deux organisations. Il importe de souligner, ici, le rôle de premier plan qu'ont joué leurs présidents dans la mise sur pied d'un comité paritaire RQD/ACD-CDA et l'association de l'événement Québec Danse à la campagne nationale de promotion de la danse au Canada.

Si l'année 2011-2012 a été riche en rebondissements et dénouements heureux, elle a aussi apporté son lot de frustrations. Parce que le temps caracole, que les moyens ne sont pas au rendez-vous, que les défis dépassent parfois la mesure de ce que nous sommes capables de faire, ou de prendre, ou encore d'expliquer de manière à convaincre l'interlocuteur du bien fondé de la demande avancée, des exigences posées.

Heureusement dans un cas comme dans l'autre, il y avait l'équipe ! Une équipage de battants et de créatifs, chacun dans sa spécialité et sa personnalité. Et il y eu Marc Boivin, le président du RQD, fidèle à lui-même, d'un sang froid et d'une intelligence stratégique dont il ne mesure peut-être pas encore tout le pouvoir d'influence. Et il y a eu les membres du conseil d'administration qui se sont investis dans des dossiers névralgiques pour l'avenir du RQD, avec un sérieux et une élégance d'esprit confortant et rassérénant.

Cette année, en particulier, quand je revois les choses en rétrospective, je vous dis que le RQD réussit à faire à ce qu'il a à faire, parce qu'il se trouve des personnes pour croire que la danse a besoin de lui à la petite semaine, au mois, à l'année, et pour plusieurs années à venir.

Consentir au poids du monde en s'accrochant au pouvoir du faire ensemble. Ce mantras faisait encore partie de ma trousse RQD, en 2011-2012. L'année 2012-2013 nous offrira, j'en ai l'intime conviction, les moyens d'encore mieux faire ensemble.

Bonne lecture !

Lorraine Hébert



I. VIE ASSOCIATIVE

On le dit souvent, le RQD existe par et pour ses membres. Ce n'est donc pas par hasard que la Vie associative constitue le premier axe du Plan stratégique du RQD. Si l'association peut se prévaloir de 27 ans d'existence et démontre, aujourd'hui encore, de grandes ambitions pour l'avenir de la discipline, c'est notamment grâce à l'implication de ses membres et à leur capacité de s'unir dans le geste collectif; c'est aussi grâce à un conseil d'administration dont on ne dira jamais assez à quel point il est engagé et intègre. Soulignons encore le travail d'une équipe motivée pour qui nourrir et renforcer la vie associative est un défi quotidien.

1. Le conseil d'administration du RQD

1.1 Composition

Le conseil d'administration est constitué de cinq membres corporatifs et de cinq membres individuels, élus par l'assemblée des membres pour un mandat de deux ans, et de trois administrateurs cooptés par le nouveau conseil d'administration pour un an. Le président est élu annuellement par l'assemblée des membres.

En 2011-2012, le conseil d'administration était constitué des personnes suivantes :

- Président : Marc Boivin, membre corporatif, enseignant, interprète et chorégraphe, président de la Fondation Jean-Pierre Perreault;
- Vice-présidente : Karla Étienne, membre corporative, adjointe à la direction, Compagnie Danse Nyata Nyata;
- Vice-présidente : Mélanie Demers, membre corporative, directrice artistique, Mayday;
- Trésorière : Susan Alexander, membre individuelle professionnelle, directrice générale, Ballet Divertimento;
- Secrétaire : Pierre Des Marais, membre corporatif, co-directeur artistique, Danse Danse Inc.;
- Danièle Desnoyers, membre corporative, directrice artistique, Le Carré des Lombes;
- Harmonie Fortin-Léveillé, membre individuelle professionnelle cooptée, enseignante et interprète;
- Isabelle Gagnon, membre individuelle professionnelle, interprète (région de Québec);
- Tessa Goulet, membre individuelle professionnelle, travailleuse culturelle;
- François-Xavier Inchauspé, administrateur coopté, avocat;
- Sylvain Lafortune, membre individuel professionnel, enseignant et interprète;
- Andrew Turner, membre individuel professionnel coopté, interprète et chorégraphe;
- Jamie Wright, membre individuelle professionnelle, interprète et enseignante.

1.2 Travaux du conseil d'administration

Le conseil d'administration du RQD rassemble des personnes issues de différents secteurs de la discipline qui ont à cœur de servir au meilleur de leur connaissance et de leur expérience les intérêts de la communauté de la danse. Depuis la formation du conseil d'administration au terme de l'assemblée générale annuelle 2011, ce



dernier a tenu dix réunions statutaires (dont trois conférences téléphoniques) et un lac-à-l'épaule; le comité exécutif a pour sa part tenu quatre réunions statutaires. Parmi les nombreux dossiers dont les administrateurs ont été saisis tout au long de l'année, soulignons plus particulièrement celui de la planification stratégique du RQD et celui de l'actualisation de la Politique d'adhésion, deux dossiers qui seront menés à terme en 2012-2013.

1.2.1 Planification stratégique 2012-2017

En lac-à-l'épaule de juin 2011, les administrateurs réévaluaient la mission de fondation du RQD dans le but de s'assurer de son ouverture à la diversité des genres et des styles de la danse. Ils revoyaient les catégories de membres et leurs critères d'adhésion de manière à permettre une meilleure représentativité des pratiques actuelles de la danse au sein du RQD.

À l'automne 2011, le comité de suivi toujours guidé par Pascale Daigle, consultante de Daigle / Saire, était appelé à valider, lors de deux séances de travail, une dernière version de la planification stratégique 2012-2017. Celle-ci actualise les mandats du RQD, propose une stratégie générale, des orientations et des stratégies d'intervention en lien avec le Plan directeur.

En décembre 2011, le RQD pouvait s'appuyer sur sa planification stratégique 2012-2017 pour rédiger sa demande de subvention pluriannuelle à déposer au Conseil des arts et des lettres du Québec et au Conseil des arts de Montréal au 1^{er} février 2012.

Dans les mois qui ont suivi, la directrice générale du RQD et la consultante Pascal Daigle ont travaillé à l'articulation d'un plan d'action visant à intégrer plusieurs moyens identifiés dans le Plan directeur comme étant sous la responsabilité du RQD et à en mesurer la faisabilité sur le plan organisationnel. Cette étape de travail a sollicité la participation de l'équipe du RQD qui, en juin 2012, tenait deux réunions de travail afin d'alimenter le plan d'action à la lumière de leur expérience et connaissance des besoins à combler à court et moyen terme en vie associative, concertation et représentation, développement professionnel et valorisation de la discipline.

Cette dernière étape de planification stratégique, qui consiste à établir une planification organisationnelle et financière portant sur une période de cinq ans, devait attendre la réponse à la demande de subvention déposée au CALQ et au CAM pour être finalisée. À l'automne 2012, la directrice générale du RQD et la consultante se remettaient au travail en vue d'ajuster le plan d'action en fonction des montants de subvention accordés au RQD pour les quatre prochaines années. D'autres séances de travail sont prévues au cours de l'automne 2012 en vue de déposer en décembre 2012, pour approbation par le CA, le plan d'action établi selon un échéancier prévoyant des résultats sur un horizon d'un an, de trois ans et de cinq ans.

Font partie de ce comité du conseil d'administration : Susan Alexander, Marc Boivin, Mélanie Demers, Karla Etienne, Isabelle Gagnon et Jamie Wright.

1.2.2 Comité Vie associative

En janvier 2012, le RQD mettait en place le comité Vie associative chargé de revoir les statuts et règlements du RQD ainsi que la politique d'adhésion au RQD, de sorte qu'ils puissent favoriser une



meilleure représentativité de la diversité des pratiques de la danse professionnelle au Québec, tout en confirmant la mission au fondement même du RQD : la représentation de la danse professionnelle de création et de répertoire.

Une première étape de travail a consisté à créer la catégorie de membre stagiaire, entraînant la modification d'un règlement à la charte du RQD qui sera proposée à l'AGA d'octobre 2012, et à raffiner la formulation des critères de la Politique d'adhésion 2012-2013.

Le travail s'est poursuivi durant l'été pour conduire à la création de deux nouvelles catégories de membres : *Association de danse professionnelle*, dans la catégorie membre corporatif professionnel, et *Association de danse* (réunissant des professionnels et des amateurs) dans la catégorie membre associé. L'ouverture à ces nouvelles catégories de membres permettront de renforcer les échanges et les collaborations entre le RQD et les associations disciplinaires sectorielles (La DSR, l'AQEDÉ, la DTQ, etc.).

Le conseil d'administration fut appelé à entériner les propositions du comité Vie associative le 18 mai et le 13 septembre 2012. D'autres étapes de travail sont prévues durant l'année 2012-2013 afin de créer de nouvelles catégories de membres associés et d'ajuster la politique d'adhésion en conséquence.

Piloté par la consultante France Fortin et coordonné par Coralie Muroi, adjointe de direction au RQD, le comité Vie associative était constitué, en 2011-2012, des administrateurs suivants : Marc Boivin, Danièle Desnoyers, Sylvain Lafortune, Andrew Turner et Jamie Wright.

1.2.3 Engagements des administrateurs du CA

La force d'une association repose essentiellement sur la qualité de l'engagement du président et des membres du conseil d'administration. Gérer les affaires de la corporation, soutenir la réalisation des activités et des projets de l'association, s'assurer d'une bonne représentativité du milieu au sein de ses instances démocratiques et dans les prises de décision, savoir représenter l'organisme auprès du milieu et des pouvoirs publics, font partie des responsabilités que le conseil d'administration a su relever avec doigté et force de conviction. En plusieurs circonstances, dont il est fait mention dans le Rapport d'activités 2011-2012, les diverses contributions du conseil d'administration ont permis de mesurer, une fois de plus, la qualité de l'engagement des administrateurs à l'endroit du RQD et, à travers lui, envers une communauté dont ils sont partie prenante et qu'ils représentent avec fierté.

2. Membership

2.1 Portrait du membership

En 2011-2012, le RQD comptait 466 membres (533 en comptant les deux délégués des membres corporatifs), un nombre similaire à celui de l'année précédente, mais qui enregistre une augmentation des membres corporatifs professionnels compagnies (+10) et des membres individuels professionnels interprètes (+15), contre une diminution des membres individuels professionnels chorégraphes (-17) ainsi que des membres associés (-7).



En 2011-2012, les membres étaient répartis selon les catégories suivantes :

Membres honoraires	6
Membres corporatifs	67
Compagnies :	50
Diffuseurs :	7
Écoles :	4
Organismes de soutien et de services :	6
Membres individuels professionnels	321
Interprètes :	211
Création/production :	44
Enseignants/recherche :	66
Membres associés	72
Total :	466

Les statistiques du membership du RQD, entre 2005 et 2012, peuvent être consultées à la dernière page de ce rapport.

2.2 Sondage auprès des anciens membres

Dans les retombées de la publication du Plan directeur, le RQD souhaitait mobiliser un nombre plus élevé d'acteurs du milieu pour renforcer ses actions en représentation, en développement et en valorisation de la discipline. C'est dans cet objectif qu'il a réalisé un sondage auprès de 286 professionnels de la danse n'ayant pas renouvelé leur adhésion au cours des trois dernières années.

Ce sondage a atteint un taux de participation de près de 28 % et a permis de recueillir les témoignages de 80 chorégraphes, danseurs, enseignants et administrateurs. Les raisons pour lesquelles les répondants n'ont pas renouvelé leur adhésion vont du simple oubli au manque de ressources financières, en passant par des arrêts de travail prolongés, une baisse d'activités, un intérêt modéré pour les activités du RQD, un accès limité aux services offerts ou une faible connaissance et utilisation de ces services.

Le RQD a ainsi pu récolter des renseignements très utiles sur les améliorations souhaitées et les manques à combler. Plusieurs commentaires ont porté sur l'accessibilité au Programme de soutien à l'entraînement réservé aux interprètes, l'absence de services à l'endroit de catégories spécifiques de membres (particulièrement les enseignants) et une sous-représentation de certains genres et styles de danse au sein de l'association. Autant d'informations qui ont orienté, et continueront d'orienter, les travaux du comité Vie associative.

2.3 Campagne d'adhésion et de renouvellement

Au début juin 2012, la campagne d'adhésion 2012-2013 tirait profit, enfin, du virage Web et informatique effectué en 2011, avec son lancement et ses relances par courriel, ses formulaires en ligne (auxquels des améliorations ont été apportées en cours d'année), ses envois et ses retours par courriel d'attestations d'adhésion et de reçus de cotisation. Ce virage visait à rendre le processus d'adhésion plus efficace et plus écologique, tant



pour les membres du RQD que pour son équipe. Des améliorations sont encore à apporter pour atteindre pleinement ces objectifs.

Diffusée dans le Québec Danse Hebdo et les médias sociaux du RQD, la campagne a également été relayée par les administrateurs et plusieurs membres sur Facebook et Twitter. Avec son nouveau slogan « Soyez l'un des 600 ambassadeurs de la danse professionnelle au Québec! », la campagne 2012-2013 voulait rappeler aux membres et à ceux qui ne le sont pas encore, qu'ils sont la force première du RQD, qu'ils portent en eux le message de toute une discipline et que la mise en œuvre du Plan directeur repose sur l'engagement de tous.

2.4 Comité des adhésions

Un comité des adhésions est annuellement constitué pour évaluer les demandes de changement de statut de membres associés ainsi que l'admissibilité de professionnels de la danse dont les parcours requièrent une interprétation plus personnalisée des critères d'adhésion. En 2011-2012, le comité s'est réuni à deux reprises : le 11 novembre 2011 et le 20 juin 2012 (pour l'année 2012-2013). Encadré par la responsable des adhésions Coralie Muroli, le comité était composé de deux administratrices du RQD, Karla Étienne et Jamie Wright, auxquelles s'est joint, pour la deuxième rencontre, l'interprète et enseignant Julio Hong. Quatre demandes d'adhésion au RQD ont été ainsi traitées selon les règles de l'art.

3. Activités de la vie associative

3.1 Rendez-vous annuel 2011

Le Rendez-vous annuel des membres du RQD est un temps important de la vie associative en ce qu'il permet de rassembler la communauté de la danse, de faire le point sur les travaux en cours et les réalisations de l'année, de se prononcer sur la santé financière et démocratique de l'organisation ainsi que sur les enjeux disciplinaires auxquels elle doit consacrer son attention et ses énergies.

3.1.1 Assemblée générale annuelle

La 27^e assemblée générale des membres s'est déroulée le samedi 29 octobre 2011, au Studio Jeanne-Renaud de l'édifice Jean-Pierre-Perreault de Circuit-Est centre chorégraphique. Sous la présidence de Nicole Lacelle, l'assemblée générale a été l'occasion de présenter, à la centaine de membres présents, le Rapport d'activités et les États financiers du RQD. Les nouveaux administrateurs élus par le collège des membres individuels sont : Susan Alexander; Tessa Goulet et Jamie Wright. Du côté des membres corporatifs, ont été élus : Karla Étienne (Compagnie Danse Nyata Nyata), Pierre Des Marais (Danse Danse) et Danièle Desnoyers (Le Carré des Lombes). Des applaudissements chaleureux ont salué les administrateurs sortants : Louise Dubeau et Élodie Lombardo pour les membres individuels, ainsi que Caroline Lussier, Isabelle Van Grimde et Jacques Vecerina pour les membres corporatifs.

Enfin, l'assemblée s'est terminée par l'élection par acclamation de Marc Boivin pour un second mandat à la présidence du RQD.

3.1.2 Premier retour sur la mise en œuvre du Plan directeur

Tel que prévu dans l'horaire de la journée, une heure complète fut réservée au Plan directeur. D'une part, il s'agissait de prendre le pouls des membres sur sa réception, de recueillir les commentaires, les questions



et les suggestions. D'autre part, il s'avérait important de partager les informations sur la mise en œuvre du Plan directeur qui en était à ses premiers pas : quelles actions avaient déjà été entreprises ; quels étaient les projets en cours ou prêts à être annoncés publiquement ; quelles étaient les conditions et les moyens à réunir pour assurer la suite des choses ? À l'évidence, le Plan directeur ouvre de nouveaux horizons, stimule la prise d'initiatives, crée de l'espoir, mais suscite aussi des craintes quant à la capacité du milieu de réaliser autant d'ambitions, ou encore, de contribuer individuellement et concrètement à sa mise en œuvre. Quelques exemples de projets issus du Plan directeur, dont l'élaboration en cours d'un plan de développement de la danse professionnelle à Québec, la création du Prix de la danse de Montréal, ainsi que l'invitation lancée aux organismes de se référer au Plan directeur dans l'articulation de leurs demandes de subvention déposées dans le cadre de la prochaine évaluation nationale au CALQ, en ont rassuré plus d'un. L'occasion donnait, enfin, au RQD, de faire état de ses rencontres avec les trois Conseils des arts et de ses démarches en vue d'obtenir du soutien dans l'élaboration du cadre de mise en œuvre du Plan directeur.

3.1.3 Ateliers du Rendez-vous sur une Semaine Québec Danse

En après-midi, plus d'une soixantaine de membres ont pris part à l'atelier *Avril 2012, opération déploiement*, un exercice de remue-méninges destiné à imaginer la trame et les contenus d'une Semaine de la danse.

Parmi les lignes de force tirées de ces cinq ateliers, soulignons l'intérêt des participants à ce qu'un événement semblable à *Pas de danse, pas de vie!* voit le jour et gagne de l'ampleur dans les médias et à l'échelle du Québec. La place prépondérante des professionnels, le cadre festif et participatif et l'importance d'une programmation de qualité ont été identifiés comme des valeurs essentielles à rechercher.

Des dizaines de propositions d'activités sont ressorties de l'exercice, touchant aux relations publiques, au milieu scolaire, à la médiation culturelle ou encore à la participation des professionnels – et le RQD en a pris bonne note! Plusieurs partenaires à associer à l'événement ont été identifiés parmi lesquels les organismes de danse figurant, sans surprise, en tête de liste.

Enfin, le RQD a voulu sonder ses membres sur les messages devant être au cœur de la semaine de la danse. Les participants ont mentionné par ordre d'importance l'accessibilité, l'inclusion et l'ouverture de même que les notions de bien-être, de partage et de créativité.

Le RQD remercie tous les participants à cet atelier, car grâce à leur concours le RQD a pu lancer, en avril 2012, la première édition de l'événement Québec Danse.

3.2 Au Bal moderne de Noël de Circuit-Est et au 20^e anniversaire de la Compagnie Marie Chouinard

C'est avec grand plaisir que le RQD s'est associé à ces deux événements organisés par des membres de la communauté de la danse en offrant aux convives le premier verre de la soirée.

Le 10 décembre 2011, Circuit-Est centre chorégraphique conviait le milieu, en collaboration avec la 2e Porte à Gauche, à la seconde édition de son Bal moderne de Noël. Dans une ambiance décontractée et chaleureuse, les



invités ont pu apprendre les courtes chorégraphies de Sylvain Émard, des sœurs Schmutt et de Katie Ward; DJ Nans a ensuite pris le relais et la piste de danse n'a pas désempilé.

Le 16 décembre 2011, la Compagnie Marie Chouinard célébrait son 20^e anniversaire dans une soirée mémorable où collaborateurs du milieu et amis de la compagnie ont pu se déchaîner dans une atmosphère électrique, jusqu'aux petites heures.

4. Services, avantages et privilèges

4.1 Service conseil aux membres pour l'appropriation du portail et des nouveaux outils

Avec l'implantation du portail interactif Québec Danse, de nouveaux outils sont mis à la disposition des membres : un fil de presse, un agenda des spectacles, événements et auditions, un babillard, ainsi qu'un espace où chaque membre peut y publier son propre profil comprenant une biographie, des photos et une fiche contact.

Afin de maximiser l'utilisation de ces outils et pour que les membres puissent en tirer tous les avantages, des membres de l'équipe du RQD ont été mis à contribution pour offrir du service conseil au téléphone et par courriel. Le Service de communications a également élaboré des Marches à suivre pour chacun de ses outils qui ont été relayées dans le Québec Danse Hebdo.

Bien que le portail soit de plus en plus animé, il y a place à amélioration. Encore trop de membres ne connaissent pas, ou ne maîtrisent pas, les outils qui sont mis à leur disposition. À leur décharge, avouons que certaines procédures ne sont pas très conviviales, les contraintes budgétaires ayant limité les possibilités de programmation.

4.2 Programme d'assurances collectives

En décembre 2011, le Regroupement québécois de la danse concluait une entente avec la compagnie d'assurance Croix Bleue Medavie, par l'entremise de la firme de courtage Vézina et associés inc., afin d'offrir à ses membres corporatifs un premier régime d'assurance collective multi-employeurs.

Rappelons que les administrateurs de Circuit-Est centre chorégraphique, de Fortier Danse-Création et du Carré des Lombes avaient proposé au conseil d'administration du RQD de réaliser une démarche exploratoire, à l'automne 2011. Grâce à la participation d'un grand nombre d'organismes en danse, cette démarche a donné des résultats probants et conduit à la constitution d'un groupe multi-employeurs, en février 2012. La formation du groupe permet dorénavant aux organismes qui étaient déjà assurés de faire des économies intéressantes et offre la possibilité à d'autres d'accéder à un régime dont les coûts sont abordables. À l'heure actuelle, on compte 11 organismes de danse inscrits au groupe et 109 employés profitant de ce nouveau régime d'assurance collective.

Pour faire partie de ce régime, les organismes doivent être membres corporatifs en règle au RQD, tel qu'exigé par l'assureur. À noter que seuls les employés salariés peuvent obtenir une protection d'assurance dans le cadre de cette entente. Toutefois, cette première expérience dans le domaine des assurances collectives pourrait éventuellement ouvrir la porte aux professionnels pigistes en danse, après une évaluation des résultats.



Le RQD remercie Gilles Savary, Suzanne Beaucaire, Esther Robitaille et Jacques Bélanger de leur détermination dans la conduite de ce projet et souhaite que de nombreux travailleurs de la danse puissent bénéficier de ce qu'ils ont permis de mettre en place.

4.3 Avantages et privilèges

Cette année, le RQD a bonifié sa liste des avantages et des privilèges aux membres en y ajoutant la catégorie Bien-être qui regroupe des services reliés à la santé et la beauté, dont un rabais de 20 % au Spa Bota Bota et de 25 % au Bath Room. Les membres peuvent également se déplacer à meilleur prix avec un rabais de 25 % sur le tarif d'abonnement annuel à BIXI.

II. REPRÉSENTATION

Le travail de représentation du RQD suit de près l'actualité sur la scène culturelle et politique canadienne, québécoise et municipale. Ses interventions concernent les trois paliers de gouvernement ainsi que les instances subventionnaires responsables des politiques, des programmes et de la gestion des crédits alloués aux arts et à la culture, et à la danse plus particulièrement. Une part significative du travail de représentation en faveur d'une augmentation du financement public, au provincial et au fédéral, s'effectue en concertation avec le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec, la Coalition canadienne des arts et la Conférence canadienne des arts.

Une autre part, qui prend de plus en plus d'importance dans la foulée des Grands Chantiers de la danse et de la publication du Plan directeur, consiste à faire avancer des dossiers interpellant l'une ou l'autre des pratiques de la danse, avec le souci de renforcer son écosystème, et en fonction des opportunités qui s'ouvrent ou que le RQD et des acteurs du milieu réussissent à créer.

Au-delà de ses interventions sur la scène publique et dans les médias, autour principalement des budgets annuels des gouvernements canadien et québécois, et de façon plus insistante en campagne électorale, le RQD est appelé à participer à des consultations nationales ou provinciales et à se prononcer sur des décisions ou des projets ayant des incidences sur le développement des arts et de la culture et, forcément, sur la discipline. À ce titre, et dans la mesure de ses moyens, le RQD effectue un travail de veille se partageant entre la direction, le Service des communications, le président et les administrateurs du conseil d'administration. Avec le déferlement des informations dans les médias sociaux, c'est désormais toute l'équipe du RQD qui est mise à contribution.

L'année 2011-2012 devait marquer l'an 1 de mise en œuvre du Plan directeur et, à cet égard, comportait plusieurs défis, dont celui d'obtenir des premiers engagements de la part des instances subventionnaires et des pouvoirs publics. Malgré la pression à des résultats tangibles, dès l'an 1 du Plan directeur, le RQD se devait de rester actif sur la scène fédérale et provinciale, dans un contexte d'élections probables sur la scène provinciale, de resserrement des finances publiques, de coupes annoncées, de redéfinition des politiques et des priorités des gouvernements à l'ère du numérique, de la démocratisation citoyenne, du développement durable, etc.

1. Autour du budget fédéral 2011

Il importe de rappeler que le RQD travaille en concertation étroite avec le Mouvement pour les arts et les lettres, la Coalition canadienne des arts et la Conférence canadienne des arts. Avec les années, s'est développé un réseau croisé d'informations et de communications qui facilite l'harmonisation des stratégies et des actions entre ces



trois instances de représentation regroupant à elles trois la majorité des artistes et des travailleurs culturels du Québec et du Canada.

1.1 Consultations prébudgétaires du ministère des Finances

Depuis 2003, le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec participe à ces consultations en déposant un mémoire. Encore cette année, la directrice du RQD a contribué à la rédaction du mémoire déposé, le 12 août 2011, à la Commission permanente des finances du gouvernement canadien : *Le financement des arts et de la culture au Canada. Budget fédéral 2012*. En préalable à la rédaction de ce mémoire, la directrice du RQD a participé à la conférence téléphonique de la Conférence canadienne des arts réunissant des représentants francophones d'associations professionnelles et de regroupements du Québec et du Canada ayant l'habitude de déposer des mémoires. S'agissant du mémoire déposé par le Mouvement pour les arts et les lettres, au nom des artistes, des écrivains et des travailleurs culturels qu'il représente, ses trois recommandations au gouvernement canadien étaient les suivantes :

- Que soit augmenté au cours des trois prochaines années le budget du Conseil des arts du Canada pour atteindre les 300 millions de dollars réclamés depuis 2003;
- Que des programmes d'aide à la promotion et à la diffusion internationales soient créés et dotés d'un budget de 25 millions de dollars;
- Que dans le cadre de la stratégie canadienne sur l'économie numérique, le Conseil des arts du Canada et Patrimoine canadien disposent des programmes et des ressources nécessaires aux artistes et aux travailleurs culturels pour qu'ils puissent relever le défi de cette nouvelle économie.

Contrairement aux dernières années, le Mouvement pour les arts et les lettres n'a pas été invité à présenter son mémoire de vive voix lors des auditions de la Commission permanente des finances, à l'automne 2011.

1.2 Comité des priorités politiques de la Conférence canadienne des arts

À l'instigation de son directeur, Alain Pineau, la Conférence canadienne des arts a constitué un sous-comité francophone dont le RQD fait partie. Ce dernier, qui se réunit de deux à trois fois par année, est constitué de représentants de plusieurs associations et regroupements du domaine des arts et des industries culturelles du Québec et du Canada francophones. A l'agenda : un tour de veille des différents dossiers culturels faisant l'objet de travaux au gouvernement canadien, incluant l'analyse des orientations du ministère des Finances et de Patrimoine canadien relatives au financement des arts et de la culture et à la répartition des crédits disponibles. Ces réunions permettent à la Conférence canadienne des arts de valider, à la lumière des informations partagées, son plan d'action en représentation. Plus largement, elles favorisent l'arrimage des interventions entre un nombre imposant d'acteurs des milieux des arts et de la culture au Québec et au Canada.

1.3 Rencontre statutaire avec les organismes nationaux de services

Depuis plusieurs années, le Conseil des arts du Canada organise cette rencontre avec les organismes nationaux de services, afin de faire le point sur ses travaux et, plus spécifiquement, pour présenter les orientations de son conseil d'administration en planification stratégique, les valeurs sous-tendant la gestion de ses programmes et la répartition des crédits dont il dispose. La matinée fut consacrée à la présentation par le directeur, Robert Sirman, du plan d'entreprise du Conseil des arts du Canada qui, découlant du Plan stratégique 2011-2016, identifie une



série d'actions à mettre en œuvre pour intégrer dans l'organisation de nouvelles valeurs et être en mesure de répondre à des enjeux d'actualité : développement de synergies entre les secteurs et avec les milieux ; les nouvelles technologies ; engagement auprès des publics, etc. Les changements qui s'annoncent auront d'importantes incidences sur l'architecture et la définition des programmes de soutien et, vraisemblablement, sur les rapports du CAC avec ses clientèles. Mentionnons, toutefois, que cette volonté de changement vise à intégrer à la culture de l'organisation des stratégies d'intervention à la fois horizontales et disciplinaires.

L'après-midi offrait un temps d'échanges en huis clos entre les représentants des organismes nationaux de services. Ceux-ci furent conviés à participer à un atelier dirigé par une équipe d'animateurs externes. Force est d'admettre que le scénario d'animation qui, en principe, voulait créer au sein d'un groupe une nouvelle synergie, en faisant appel à la créativité de tous et chacun, n'a pas donné les résultats attendus.

Si l'objectif était de susciter une plus grande mobilisation des participants autour de valeurs et d'enjeux partagés, il n'en demeure pas moins que la démarche proposée était longue, laborieuse et, peut-être, peu appropriée au groupe et au contexte. Quoi qu'il en soit, les intentions étaient nobles et l'expérience de nouvelles approches peut enrichir nos boîtes à outils en techniques d'animation.

1.4 Journée sur la Colline parlementaire

Bien que le RQD n'ait pas pu se libérer pour participer à cette journée, il y était de cœur et, dans les faits, solidairement responsable du soutien accordé par le Mouvement pour les arts et les lettres à l'organisation de cette journée. Pour une deuxième année, la coordonnatrice du Mouvement pour les arts et les lettres a prêté son concours à la prise de rendez-vous avec les députés et sénateurs francophones des différents partis avec des résultats fort appréciables. Sur les 80 députés et sénateurs rencontrés par vingt-trois délégations, le 25 octobre 2011, 47 d'entre eux étaient des francophones du Québec sollicités par le MAL.

Dans les jours qui ont suivi cette opération, le RQD, en lien avec les autres associations membres du MAL, diffusait un *Appel à l'action* invitant ses membres et ses partenaires à lire le communiqué de la Coalition canadienne des arts relatant les hauts faits de cette journée, et à poursuivre le travail de mobilisation en adressant à leurs députés une lettre personnalisée à partir du modèle de lettre joint à cet Appel à l'action.

Dans le communiqué de la Coalition canadienne des arts, un dernier paragraphe retient la formulation articulée par le MAL, insistant pour que les inquiétudes du milieu devant les réductions des dépenses effectuées au cours des dernières années par le gouvernement fédéral, soient exprimées : «*Toutefois, les effets potentiels des réductions futures des dépenses demeurent une préoccupation constante pour le milieu des arts et la Coalition demeurera vigilante quant aux décisions gouvernementales à venir et continuera ses démarches auprès du gouvernement pour favoriser un investissement accru en arts et culture à long terme*».

De sources sûres, la Journée sur la Colline a permis que le budget du Conseil des arts du Canada soit épargné d'une coupe anticipée de 5 à 10 % dans le budget fédéral 2012-2013.

1.5 Dévoilement du Budget fédéral 2012-2013

En février 2012, Culture Montréal, qui célébrait ses dix ans d'existence, avait invité le ministre James Moore à prendre la parole au Club Soda devant quelques centaines de représentants du milieu culturel. Dans les jours qui



ont suivi, une forte rumeur circulait à l'effet que le budget du Conseil des arts du Canada allait être épargné des nouvelles coupes annoncées dans le budget fédéral 2012-2013.

Dans le Budget fédéral 2012-2013, dévoilé le 29 mars 2012, le Conseil des arts est effectivement épargné, mais Patrimoine canadien doit absorber une coupe de 7 % dans son portefeuille, représentant plus de 191 millions de dollars. Un communiqué du MAL, *Budget fédéral 2012 : Pas de coupes au Conseil des arts du Canada, mais des réductions de 7 % dans le portefeuille de Patrimoine*, est diffusé le jour même. D'autres coupes, dont certaines avaient déjà été annoncées, affectent de manière sévère de grandes sociétés et institutions culturelles, dont la Société Radio-Canada, l'Office national du film du Canada et Téléfilm Canada. D'autres effets de ce budget se feront sentir dans les mois qui suivent : suppression des crédits en recherche fondamentale et au programme des études canadiennes dans le monde ; fermeture définitive de la Bibliothèque du Centre culturel canadien à Paris ; abolition de postes dans plusieurs missions culturelles à l'étranger ainsi que de programmes de soutien dans les domaines du film, de la vidéo indépendante et de la musique.

Quelques statistiques du Service des communications du RQD en rapport avec les actualités sur la scène fédérale : 6 articles parus dans le Québec Danse Hebdo ; 104 relais d'articles dans le Fil de presse du portail Québec Danse, dont la plupart repris dans le Québec Danse Hebdo ; 3 Appels à l'action auprès des membres et des partenaires ; relais sur les médias sociaux auprès des 1273 abonnés à la page Facebook du RQD et des 781 abonnés au Twitter du RQD ; 2 jours de présence à Ottawa ; 1 rencontre, à Québec, avec Thomas Mulcair entouré de quelques députés québécois, dans le cadre de la course à l'investiture du NPD.

2. Autour du budget provincial 2012-2013

C'est au sein du Mouvement pour les arts et les lettres, la seule coalition représentant plus de 10 000 artistes, écrivains et travailleurs culturels au Québec, que le RQD poursuit son travail de représentation en faveur d'une augmentation des crédits alloués au Conseil des arts et des lettres du Québec. Soutenu dans son travail d'analyse stratégique par un conseiller politique, le Mouvement procède à chaque début de saison à l'établissement d'un plan d'action. Si la revendication principale concerne l'augmentation du budget du CALQ, l'argumentaire, par contre, doit être ajusté en fonction de la conjoncture politique et économique et des priorités du gouvernement en matière de culture. Ces priorités font l'objet, au quatre ans, d'une planification stratégique au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2.1 Mise en contexte de la stratégie et du plan d'action du MAL

Dans sa planification 2011-2014, le MCCCCF retient la stratégie numérique, l'information d'intérêt public, le rayonnement de la culture à l'étranger, la consolidation du patrimoine culturel et l'inscription de la culture dans toutes les actions du gouvernement, à l'ère du développement durable. Ces orientations découlent de chantiers menés au cours des dernières années : les travaux de la commission L'Allier dans le but d'actualiser la Loi sur le statut de l'artiste ; ceux du CALQ, de la SODEC et du MCCCCF sur les défis du numérique ; autour de l'Agenda 21C de la culture ; sur une politique du patrimoine culturel, parmi d'autres travaux, dont ceux de la commission sur la diffusion au Québec dont le rapport a été rendu accessible en décembre 2011.



En marge des rencontres de travail du MAL, ses membres participent à différents chantiers, forums, colloques pour faire valoir le point de vue et les intérêts des secteurs qu'ils représentent et, qui plus est, pour mieux saisir les tendances qui influencent, ou influenceront, les orientations du MCCCCF en matière de culture. D'autant que les recommandations en découlant déterminent les choix d'investissements du gouvernement et, notamment, les crédits alloués annuellement au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Retenons que dans les derniers budgets provinciaux les crédits annoncés se répartissent sur quelques années, eu égard à l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire pour l'année 2013-2014.

La stratégie et le plan d'action arrêtés par le Mouvement, à l'automne 2011, ciblent la préparation du budget 2012-2013 du ministre Bachand qui, à la faveur de rumeurs d'élections, fait l'hypothèse qu'il sera à saveur préélectorale.

2.2 Stratégie et plan d'action 2011-2012

Au cœur de sa stratégie, le Mouvement remet à l'avant-plan la nécessité d'augmenter les crédits alloués au CALQ. Pour ce faire, il rédigeait un mémoire¹ qui, s'appuyant sur son analyse chiffrée et largement diffusée en 2006, fait passer de 25 millions de dollars à 35 millions de dollars (montant indexé) les crédits dont doit disposer le CALQ pour rétablir sa performance d'il y a dix ans. Le Mouvement retient comme arguments : la nécessité de retrouver un taux d'acceptation des demandes de 25 %, contre 15 % actuellement ; la mise en œuvre d'une stratégie du numérique dans les retombées des rapports déposés par le CALQ et la SODEC (novembre 2011) ; et la menace de nouvelles compressions en culture du côté du gouvernement fédéral.

Dans un contexte de budget pré-électoral et de consultations prébudgétaires, le MAL mettait en œuvre la stratégie suivante : lettres demandant des rencontres aux ministres responsables des Finances, de la Culture, des Affaires municipales, des Régions et Territoires, et à la ministre présidente du Conseil du Trésor, dans le but de présenter son mémoire (novembre 2011) ; rencontres avec certains d'entre eux suivies d'envoi de copies du mémoire avec notes en complément d'informations (entre novembre 2011 et février 2012). Ce mémoire, qui fut également remis à deux journalistes du Devoir (Frédérique Doyon et Josée Boileau), en janvier 2012, donne lieu à deux articles sur le financement des arts et de la culture, en janvier 2012, et à une lettre ouverte de la ministre St-Pierre dans Le Devoir du 28 janvier 2012 : L'état ne peut être le seul joueur. En parallèle à ces actions, le Mouvement publie deux communiqués : le premier portant sur les Rapports du CALQ et de la SODEC sur le défi du numérique (novembre 2011) et le deuxième, sur le budget provincial rendu public, le 20 mars 2012. Ces communiqués suscitent des entrevues dans les médias écrits et électroniques, dont trois en réaction au budget provincial 2012-2013 avec le porte-parole Stanley Péan. Mentionnons qu'encore cette année, quatre représentants du Mouvement, dont la directrice générale du RQD, étaient invités au dévoilement en huis clos du budget provincial 2012-2013, à Québec.

2.3 Retombées du budget provincial 2012-2013

Tous ces efforts contribueront, dans un contexte de fortes restrictions budgétaires, à préserver, voire à augmenter sur les trois prochaines années l'enveloppe du MCCCCF à la hauteur de plus de 50 millions de dollars. Retenons dans la répartition de ces nouveaux fonds, les 60 millions de dollars sur huit ans au Fonds du patrimoine culturel

¹ Conseil des arts et des lettres du Québec : Rétablir le niveau de performance d'il y a dix ans et relever les défis du numérique, janvier 2011, http://www.mal.ca/editor_files/publications/103/MAL_memoire_consult-prébudg-2012_F.pdf



du Québec, les 30 millions de dollars au théâtre Le Diamant à Québec, les 20 millions de dollars sur 5 ans pour la stratégie numérique, les 11 millions de dollars aux institutions muséales et les 7, 5 millions au CALQ, dont 6 millions sur cinq ans à la danse. Force est d'admettre qu'en dépit des augmentations en faveur de la danse, la problématique du financement du CALQ, tel que documentée et chiffrée dans le mémoire du MAL, qui fait état de son incapacité à soutenir la croissance dans l'ensemble du secteur des arts et des lettres du Québec, reste entière. Mentionnons, enfin, que la tendance du gouvernement dans les dernières années à attribuer des crédits dédiés à une discipline, ou à des organismes en particulier, suscite, et à juste titre, la discussion au sein du Mouvement.

Quelques statistiques tirées du Rapport 2011-2012 du MAL, concernant ses interventions sur la scène provinciale : 8 rencontres statutaires et 1 Lac-à-l'Épaulé (août 2011 et juin 2012) ; production d'un mémoire *Conseil des arts et des lettres du Québec : Rétablir le niveau de financement d'il y a dix ans et relever le défi de l'ère numérique* ; 4 lettres adressées à des représentants du gouvernement ; 5 rencontres dans le contexte des consultations prébudgétaires et autour du mémoire du MAL ; 2 communiqués ; 2 articles dans *Le Devoir* en lien avec le mémoire du MAL ; 9 articles dans la presse avec mention du Mouvement pour les arts et les lettres ; et 6 entrevues avec le porte-parole du MAL.

3. L'an 1 du Plan directeur

Dans les jours entourant le lancement du Plan directeur, le 2 juin 2011, le président et la directrice générale du RQD ont donné quelques entrevues dans les principaux médias écrits et électroniques : *Le Devoir*, *La Presse*, *Voir*, *Radio-Canada* (couverture nationale et régionale). Retenons également la présentation commentée par madame Lise Bissonnette du Plan directeur, sur les ondes de la Première Chaîne de *Radio-Canada*, lors de l'émission de Michel Lacombe, *Ouvert le samedi*, le 11 juin 2011.

Dans la foulée, le RQD finalisait la liste d'envoi ciblant les directeurs et les sous-ministres des divers ministères, au Québec et au Canada, identifiés dans le Plan directeur comme partenaires, et leur acheminait par la poste copie du Plan directeur.

Puis, il relançait ses travaux de planification stratégique avec la consultante Pascal Daigle, co-auteure du Plan directeur. Il s'agissait alors, en référant aux responsabilités et mandats confiés au RQD dans le Plan directeur, de définir les orientations et les stratégies d'intervention devant guider les actions du RQD dans les cinq prochaines années, en vie associative, concertation, représentation, développement professionnel et valorisation de la discipline. Ces travaux, qui se poursuivront durant tout l'automne 2011, orienteront de manière substantielle l'articulation de la demande de subvention déposée par le RQD, en février 2012, dans le cadre de l'évaluation globale et nationale du CAM et du CALQ.

Enfin, entre septembre 2011 et mars 2012, le RQD effectuait des rencontres de suivi avec les Conseils des arts et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Il participerait également, en janvier 2012, aux consultations prébudgétaires du ministère des Finances, après avoir acheminé une demande d'audition auprès du comité des consultations. D'autres rencontres sur des projets ou des dossiers reliés au Plan directeur,



notamment avec la Direction de la Culture et du Patrimoine à la Ville de Montréal, ont fait partie de l'agenda du RQD.

3.1 Rencontres de suivi avec les Conseils des arts

3.1.1 Au Conseil des arts de Montréal

Dans les suites d'une présentation du Plan directeur, par le président et la directrice générale du RQD, devant le Conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, le 6 septembre 2011, le RQD eut l'occasion de s'entretenir plus longuement avec la directrice et l'adjointe à la direction, lors d'une rencontre à laquelle participait également la responsable de la danse, Sylviane Martineau (21 octobre 2011). La discussion a permis de rappeler, sur la base des informations partagées de part et d'autre, que plusieurs moyens identifiés dans le Plan directeur, plus particulièrement en déploiement artistique et organisationnel commandaient une augmentation significative des crédits alloués à la danse. Le RQD faisait évidemment valoir la nécessité de renforcer la chaîne de valeur en danse et de contribuer, dès 2012-2013, au démarrage de la mise en œuvre du Plan directeur. Au final, et grâce au pouvoir de conviction de la conseillère en danse, l'enveloppe sera bonifiée de 90 000 \$.

3.1.2 Au Conseil des arts et des lettres du Québec

Plusieurs rencontres, en lien avec la mise en œuvre du Plan directeur, ont eu lieu avec des membres de l'équipe de la danse et avec le président-directeur-général du CALQ, au cours de l'automne 2011 afin de discuter des demandes suivantes :

- demande de soutien pour dresser un état des lieux des pratiques et besoins du milieu concernant la conservation et la mise en valeur du patrimoine de la danse;
- demande de soutien pour assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur;
- sessions de travail sur les programmes du CALQ, en rapport avec plusieurs moyens identifiés dans les déploiements artistique et organisationnel du Plan directeur, et sur des données recueillies dans les quatre derniers Rapports annuels du CALQ concernant la répartition des crédits à la danse;
- demande d'admission du RQD au nouveau programme *Plateformes numériques*.

Mentionnons, également, que le RQD a été en communication régulière avec le directeur du Service de la danse et de la musique sur des sujets et des questions rattachés au Plan directeur, tout au cours de l'année 2011-2012.

3.1.3 Au Conseil des arts du Canada

Trois rencontres ont eu lieu avec la nouvelle chef du Secteur de la danse, Caroline Lussier, dont une première avec des membres de son équipe, à Ottawa, le 26 septembre 2011, sur le Plan directeur. Mentionnons deux autres rencontres, publiques cette fois, dans le cadre du Congrès régional de l'ACD/CDA (10 et 11 septembre à Toronto) et du Festival TransAmériques (7 juin 2012-Montréal) autour du projet de Cartographie de la danse au Canada mené par le Secteur de la danse. De la rencontre sur le



Plan directeur, retenons qu'elle a permis de discuter de la réception du Plan directeur ainsi que des changements anticipés par le RQD dans les programmes et les politiques du CAC, dans un contexte de coupes annoncées par le gouvernement fédéral de 5 à 10 %.

Une autre rencontre a eu lieu, en février 2012, à Montréal, avec le nouvel agent responsable des dossiers du RQD et de l'ACD/CDA, William Lau, à propos de la demande de soutien aux travaux du comité paritaire sur le point d'être déposée au CAC.

3.2 Rencontres de suivi avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

3.2.1 Avec la ministre Christine St-Pierre

Dans le but de l'informer des conditions requises pour assurer, dès l'an 1 du Plan directeur, sa mise en œuvre, le RQD rencontrait la ministre St-Pierre, le 13 novembre 2011. Le RQD faisait alors valoir la nécessité de profiter du contexte de l'évaluation nationale au CALQ, au printemps 2012, pour que le budget du CALQ soit revu à la hausse en référant aux chiffres établis par le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec et à une note d'informations préparée par le RQD sur les besoins pressants de la danse. Parmi les arguments avancés par le RQD : les besoins identifiés dans le Plan directeur aux chapitres du déploiement artistique, organisationnel et territorial, concernant une cinquantaine d'organisations sur lesquelles repose l'infrastructure de la danse professionnelle au Québec; l'absence de toute marge de manœuvre financière dans l'enveloppe du CALQ pour que les organisations puissent contribuer à la réalisation du Plan directeur, dont une part essentielle leur revient, et pour que la relève trouve sa place dans le système ; l'importance que le gouvernement signifie, dès l'an 1 du Plan directeur, son engagement dans la mise en œuvre d'une vision concertée du déploiement de la discipline sur le territoire ; et, par conséquent, la nécessité d'accroître les fonds dédiés à la danse sur les quatre prochaines années, selon une évaluation prenant en compte la situation actuelle des finances de l'État. Au terme de cette rencontre, il fut convenu que le RQD solliciterait d'être entendu auprès du comité des consultations prébudgétaires du ministère des Finances et, qu'à cet effet, il lui ferait parvenir copie de la note d'informations présentée à la Ministre.

3.2.2 Avec la direction de la formation artistique et de la diffusion

À l'invitation de madame Renée Côté, responsable depuis de nombreuses années de la formation artistique au MCCCCF, et sur le point de partir à la retraite, la directrice du RQD participait à une rencontre réunissant la directrice de secteur, madame Danielle Dubé, madame Renée Côté et la future responsable de la formation artistique, madame France Proulx, le 29 septembre à Québec. A l'ordre du jour : l'avancement des travaux des trois écoles de formation initiale de niveau supérieur autour d'un programme de formation des formateurs ; et le projet d'organiser une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans la filière de formation en danse (formation préparatoire, préprofessionnelle, spécialisée, professionnelle et universitaire). A l'issue de cette rencontre, le RQD offrait son soutien à la nouvelle responsable de la formation artistique ainsi que sa participation à l'organisation de la table ronde qui, vraisemblablement, se tiendrait au printemps 2012. En dépit de la volonté exprimée de part et d'autre, ces deux projets ne connaîtront pas les aboutissements souhaités en 2012, par manque de fonds, dans le cas du programme de formation des formateurs, et devant les difficultés à réunir les conditions requises pour tenir cette table ronde. Le travail sur ces deux dossiers se poursuivra dans l'an 2 du Plan directeur.



3.3 Rencontres à la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal

À l'issue d'une première rencontre du président et de la directrice générale du RQD avec des membres de l'équipe de la Division de l'action culturelle et des partenariats, dont le directeur Paul Langlois, et quelques agents culturels du réseau Accès Culture, en juin 2011, il fut convenu de réfléchir de part à d'autre à des actions possibles de promotion et de valorisation de la danse, dans le cadre de la prochaine édition de la Semaine de la danse.

En décembre 2011, la directrice générale du RQD était invitée par le directeur de la Division de l'action culturelle et des partenariats, à rencontrer le comité de diffusion formé d'agents dans les maisons de la culture, de membres de l'équipe de Paul Langlois et de la conseillère en danse au Conseil des arts de Montréal. À l'ordre du jour : la présentation d'une version avancée du Plan d'action en diffusion de la danse sur l'île de Montréal, suivi d'une discussion sur les dernières étapes à franchir avant de le rendre public. À cet effet, la directrice générale du RQD avisait l'un des membres du collectif des diffuseurs spécialisés du souhait du comité de diffusion de les rencontrer autour de ce plan d'action. Après quelques tentatives infructueuses, le Plan d'action en diffusion de la danse sur l'île de Montréal était dévoilé dans le cadre de l'événement Québec Danse, en avril 2012.

En février 2012, Judith Lessard-Bérubé, chargée de promotion de la danse au RQD, et la directrice générale du RQD, rencontraient les responsables de plusieurs divisions et sous-directions de la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal : action culturelle et partenariats, art public et patrimoine artistique, Bureau des festivals, directions associée aux bibliothèques et aux activités de loisir culturel dans les arrondissements, ainsi que quelques agents culturels membres du réseau Accès culture. Le partage d'informations d'une part, sur des projets en cours de réalisation dans le réseau Accès Culture et sur des activités souhaitées dans les réseaux des bibliothèques et du loisir culturel et, d'autre part, sur le projet d'une Semaine Québec Danse, donnera naissance à des collaborations qui viendront enrichir la programmation de l'événement Québec Danse et soutenir sa stratégie de promotion, quant au recrutement d'un de ses ambassadeurs et dans l'arrimage des communication pour certaines activités ayant lieu dans le réseau Accès Culture aux mêmes dates.

En mars 2012, le RQD rencontrait la responsable des programmes au Bureau des festivals, afin de faire le point sur la nouvelle direction donnée à la semaine de la danse, dans les retombées du Plan directeur. Il s'agissait de s'assurer que, de part et d'autre, l'événement Québec Danse réponde aux objectifs et critères du programme, compte tenu de son ouverture sur le territoire. La part prépondérante des activités inscrites à programmation de Québec Danse qui se déroulaient à Montréal, de même que le nombre imposant d'artistes, d'organismes et de partenaires montréalais qui y étaient associés, levaient toute ambiguïté. La première édition de l'événement Québec Danse a donc pu bénéficier, comme par les années passées, du soutien de la Ville de Montréal. Il est permis de penser que d'associer la Ville de Montréal au projet de développer un modèle de coordination permettant à d'autres foyers de danse hors Montréal de participer à une opération nationale de valorisation pourrait inciter d'autres municipalités à joindre le mouvement en y apportant leur contribution financière.

4. Devant le comité de consultations prébudgétaires du ministère des Finances

Le 13 janvier 2012, le RQD était invité à rencontrer le comité des consultations afin de lui présenter de vive voix une première estimation des investissements nécessaires et prioritaires que le CALQ devait effectuer, dans un



contexte d'évaluation nationale, pour pouvoir intervenir stratégiquement dans le déploiement de la danse professionnelle au Québec. Après avoir fait valoir le caractère rigoureux et colossal du travail accompli par tout un milieu pour se donner une vision cohérente et concertée du développement de sa discipline, ce dont le Plan directeur était l'aboutissement exemplaire, le RQD fut appelé à démontrer le bien-fondé de son estimation des besoins à combler dans le court terme. L'explication de la méthode d'estimation retenue s'appuyait sur une analyse du financement des composantes de la chaîne de valeur en danse soutenues par le CALQ à travers ses différents programmes et sur les quatre dernières années. Quant à la justification des investissements jugés nécessaires et prioritaires, elle reposait, d'une part, sur le diagnostic de situation établi dans le Plan directeur démontrant les effets d'un sous-financement historique sur le développement de la danse professionnelle au Québec, dont la fragilité de son infrastructure. D'autre part, elle mettait de l'avant les retombées de nouveaux investissements dans ce secteur de pointe en recherche et en création et dont la réputation internationale était en plein essor. L'estimation chiffrée des besoins avait également eu comme préoccupation de présenter une demande réaliste et, compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles le gouvernement du Québec était confronté, proposait d'étaler sur les quatre prochaines années l'augmentation des crédits à la danse. La discussion fut animée, chaleureuse et franche, les membres du comité faisant preuve d'écoute attentive, malgré le peu de marge de manœuvre dont disposait le gouvernement pour répondre à la demande de la danse professionnelle au Québec. Au sortir de cette rencontre, force était de constater que le Plan directeur, outre de susciter de l'admiration de la part des membres du comité, aidait à faire comprendre rapidement les réalités, les acquis et les ambitions de déploiement d'une discipline sur les dix prochaines années.

5. Rencontre avec des représentants de la délégation du Québec à New York

Au printemps 2012, deux représentants de la Délégation du Québec à New York rencontraient la directrice générale du RQD afin d'évaluer avec elle la possibilité de profiter de la présence à Montréal, durant CINARS, d'une importante délégation du National Dance Project, pour organiser une rencontre d'échanges et de partage d'expériences avec le RQD. Cette rencontre, qui vient s'inscrire en marge des relations d'affaires entre producteurs et diffuseurs, veut comparer les pratiques et les modes d'intervention privilégiés pour soutenir le développement de la danse de recherche et de création (résidences, coproduction, bourses de recherche, etc.), et discuter des défis auxquels la danse contemporaine est confrontée, de part et d'autre.

III. CONCERTATION

1. Concertation disciplinaire

La concertation guide au quotidien le travail de l'équipe du RQD et sous-tend toutes les prises de décision du conseil d'administration. La publication du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec est sans aucun doute une preuve réjouissante des efforts investis par le RQD, entre 2006 et 2011, pour que le milieu se dote d'une vision concertée du développement de la danse professionnelle au Québec. Après la publication du Plan directeur, en juin 2011, quelques dossiers névralgiques laissés en suspens ont été réactivés et ont connu, au cours de l'année 2011-2012, des avancées significatives, dans le cas des relations entre le RQD et l'ACD/CDA, plus particulièrement. D'autres actions, dans les retombées du Plan directeur, et pour marquer la première année de sa mise en œuvre, se sont imposées. Certaines ont donné des résultats surprenants, et d'autres se sont avérés plus



complexes qu'anticipées ou ont dû s'ajuster aux circonstances. Encore cette année, le RQD a pu profiter de l'apport de compétences externes, et combien généreuses, grâce à l'obtention de subventions à la Brigade volante. Le RQD a encore pu compter sur le soutien indéfectible des administrateurs du CA et sur le solide engagement des membres de l'équipe du RQD à l'endroit du milieu, de ses artistes et travailleurs culturels.

Le bilan de cette année peut sembler moins consistant que celui de l'année 2010-2011, quant au nombre et à la diversité des activités réalisées. Pour notre défense, mentionnons que quelques projets ont demandé d'emprunter des chemins de traverse parfois hasardeux, et ont exigé du temps de réflexion, du doigté dans la manœuvre, de la patience dans les négociations. Quoi qu'il en soit, l'an 1 du Plan directeur a connu des retombées concrètes et a permis de faire des ouvertures dont savoir profiter en 2012-2013.

1.1 L'an 1 du Plan directeur

Avec la publication du Plan directeur, le RQD terminait un long cycle de consultation et de concertation. La réalisation du projet des Grands Chantiers de la danse marque un point tournant dans l'histoire du RQD, avec plus de six ans de mobilisation intense, et davantage de temps que ce que sa planification stratégique 2005-2008 avait prévu. Quoi qu'il en soit l'opération des Grands Chantiers de la danse valait le coup, si l'on en juge par l'effet de rassemblement, de concertation et de solidarité qu'il a produit sur un milieu désireux de se prendre en charge et de se projeter avec meilleure assurance dans l'avenir. L'entrée dans l'an 1 du Plan directeur marque le début d'un nouveau cycle pour le RQD, synonyme à la fois de recentrement et de transformations. Il lui faut revoir ses mandats, ses manières de faire, et son organisation de telle sorte que ses actions et ses interventions soient cohérentes par rapport à la vision du Plan directeur. En même temps qu'il lui faut du temps pour se réorganiser, la mise en œuvre du Plan directeur le bouscule et le précède.

Au nombre des objectifs de cette première année de mise en œuvre du Plan directeur : la promotion du Plan directeur dans le milieu et auprès des partenaires dont il sollicite l'engagement; une nouvelle planification stratégique pour le RQD qui doit prendre en compte les nouvelles responsabilités qui lui sont confiées; l'articulation d'un cadre de mise en œuvre qui puisse répondre à de nombreuses et diverses exigences; et, enfin, la recherche de conditions qui permettent au milieu d'être partie prenante des réalisations projetées, puisque plusieurs d'entre elles reposent sur ses acteurs. L'an 1 du Plan directeur, aussi insolite que cela puisse paraître, ressemble à certains égards à l'année de démarrage du projet des Grands Chantiers de la danse, en 2006, alors qu'il nous faut de nouveau établir un cadre de travail, trouver les moyens financiers et établir la structure permettant de faire travailler ensemble un nombre important d'acteurs du milieu et de partenaires.

1.1.1 Présentations du Plan directeur

Entre juin 2011 et novembre 2012 quelques occasions ont permis de présenter le Plan directeur : au Congrès régional de l'ACD/CDA à Toronto, en septembre 2011; devant les membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, à l'invitation de sa présidente, madame Louise Roy; et dans le cadre d'un atelier du dernier Parcours danse, à l'invitation de la directrice générale, de la Danse sur les routes, Paule Beaudry. Une demande de la directrice générale du Dance Center de Vancouver, en raison d'un conflit d'horaire, n'a malheureusement pas pu être honorée. Si le plan directeur suscite des commentaires admiratifs, il soulève par ailleurs des craintes quant à sa faisabilité, compte tenu des ambitions qu'il poursuit et de la part importante qu'il nécessite en investissement de nouveaux fonds



publics. Il faut prendre acte de ces commentaires sans toutefois céder au découragement, car les énergies et les rêves que ce Plan directeur anime, les projets et initiatives qu'il génère et encourage, sont garants des réalisations à venir. Qu'on ne puisse prévoir exactement comment, par qui, grâce à quoi, elles adviendront, sont des questions que nous nous posons au temps des Grands Chantiers qui ont trouvé leurs réponses dans l'action.

1.1.2 Élaboration d'un argumentaire chiffré

En prévision de l'évaluation nationale et globale du CALQ et du CAM, le RQD se devait de tirer profit de l'admiration suscitée par le Plan directeur, le résultat d'une opération menée rigoureusement et solidairement par un milieu et, il faut bien le dire, unique en son genre. À défaut de disposer de chiffres exhaustifs sur le secteur — le Plan directeur propose, à cet effet, plusieurs études à réaliser —, le RQD s'aventurerait tout de même dans l'élaboration d'un argumentaire chiffré, aidé en cela par un consultant associé de près aux travaux du chantier Infrastructure de la danse professionnelle au Québec. Le RQD disposait des Rapports annuels du CALQ et de tableaux de compilations établis minutieusement par Diagramme, entre 1994 et 2005, et par la suite, par un membre du RQD.

Dans son travail d'élaboration d'une demande de fonds accrus pour la danse auprès du gouvernement du Québec, le RQD a pris en compte les programmes gérés par le CALQ, les organismes soutenus au fonctionnement et l'ouverture à quelques nouveaux organismes de services ainsi qu'à des compagnies de la relève. La méthode de calcul retenue identifiait quatre actions : la consolidation, la majoration, la stabilisation et la progression. Considérant le fait que, dans un contexte de retour à l'équilibre budgétaire, l'exercice devait faire preuve de réalisme, l'argumentaire chiffré répartissait sur les quatre prochaines années l'augmentation des crédits jugés nécessaires à la danse pour assurer le démarrage de la mise en œuvre du Plan directeur. Enfin, le commentaire insistait sur le fait que cette évaluation des besoins urgents à combler, devait être analysée et validée par le CALQ qui détenait des chiffres exhaustifs et une connaissance précise des réalités et des besoins identifiés par les artistes et les organismes dans leurs demandes de subvention en recherche, perfectionnement, création, production, diffusion et soutien au milieu.

Cet argumentaire sera présenté sous la forme d'une note d'information à la ministre de la Culture, des Communications et de la Conditions féminine, ainsi qu'au comité de consultations prébudgétaires du ministère des Finances. Au delà de nos attentes, cette première évaluation des investissements nécessaires et prioritaires, se chiffrant à 4,7 millions de dollars, dont le Conseil des arts et des lettres devait disposer pour pouvoir intervenir stratégiquement, dès 2012-2013, dans le déploiement de la danse professionnelle au Québec, fut bien reçue et, qui plus est, quelque peu majorée.

1.1.3 Travaux sur un cadre de mise en œuvre du Plan directeur

En parallèle à la relance des travaux sur sa nouvelle planification stratégique, le RQD comptait sur une subvention de la Brigade volante pour s'attaquer, avec l'aide d'un consultant, à l'élaboration d'un cadre de mise en œuvre du Plan directeur, dès l'automne 2011. N'ayant pas obtenu de réponse positive à la demande déposée en avril 2011, il soumettait une deuxième demande au concours d'octobre qui, cette fois, fut accordée.



La plan de travail avec le consultant, Normand Dulude, identifiait plusieurs étapes à franchir : établissement des besoins en ressources humaines et financières, définition des profils d'embauche, recherche de financement, recrutement et intégration à l'équipe du RQD de nouvelles ressources; élaboration d'une stratégie de recrutement des responsables de projets; élaboration d'une stratégie d'engagements des principaux partenaires identifiés dans le Plan directeur; planification de rencontres d'information et de concertation et définition des contenus; élaboration d'un plan de communication interne et externe; et définition du cadre de mise en œuvre du Plan directeur : structure de gouvernance, composition des comités et définition des mandats, mécanismes de coordination, etc.

Entre décembre 2011 et juillet 2012, la directrice générale du RQD a profité de six séances de travail avec le consultant Normand Dulude. Compte tenu de la demande de subvention pluriannuelle à déposer au CALQ, en février 2012, qui devait prévoir dans l'évaluation des besoins organisationnels et financiers du RQD la prise en charge du mandat de coordination et de suivi de la mise en œuvre du Plan directeur, les premières séances de travail ont été consacrées à l'examen de quelques modèles de coordination et de gestion de projets basés sur la mobilisation, la concertation et la responsabilisation d'un nombre important d'acteurs et de partenaires. Pour retenir l'idée d'un secrétariat constitué de deux personnes, un directeur de projet et un agent de recherche et d'information, dont le premier mandat serait de coordonner les travaux de comités : entre autre, ceux d'un comité de pilotage constitué de représentants des pouvoirs publics et des principales instances subventionnaires et d'un comité de suivi formé d'acteurs du milieu représentatifs des différents secteurs de pratique en danse. Un autre aspect de la réflexion a permis de dégager de l'ensemble des actions et moyens identifiés dans le Plan directeur les grands dossiers auxquels le Secrétariat devait s'attaquer: le financement de la danse, la structuration d'une filière de formation, un plan d'action en diffusion sur la scène nationale et internationale, la structuration de pôles de danse hors Montréal et l'élaboration d'une stratégie de positionnement de la discipline dans l'économie et l'univers numériques. Il a fallu également se pencher sur l'intégration à l'équipe de deux nouvelles ressources et voir comment adapter les profils de tâches au sein de l'équipe régulière afin de soutenir le travail du secrétariat. Enfin, deux séances furent consacrées à l'élaboration d'un premier outil de gestion et à l'identification des personnes à approcher pour former le comité de pilotage.

Les rumeurs d'élections ont justifié de suspendre le projet d'approcher les personnes pressenties pour faire partie du comité de pilotage. Et, à la suite de la réponse insatisfaisante à la demande de soutien financier adressée au CALQ en lien avec la mise en œuvre du Plan directeur, les travaux ont été suspendus.

1.2 Études et publications

Dans le cadre des Grands Chantiers de la danse, neuf études et trois recherches ont été prises en charge par le RQD et les comités des Chantiers. De ces études, six ont été achevées en 2008-2009 et rendues accessibles sur le site du RQD. Trois autres, dont deux sous la responsabilité du RQD, se sont poursuivies en 2009-2010 et ont été menées à bien au cours de l'année 2010-2011. En lien avec deux propositions adoptées aux Seconds États généraux de la danse, concernant l'établissement d'un profil de compétences des directrices et directeurs de répétitions en danse et l'élaboration d'un scénario de faisabilité d'un observatoire québécois de la danse, le RQD a pu réaliser deux nouvelles études, grâce au soutien financier du Conseil québécois de ressources humaines en culture et du Conseil des arts et des lettres du Québec. Ces études, identifiées comme moyens dans le Plan directeur au chapitre du Déploiement disciplinaire, sont déjà en ligne sur le portail Québec Danse.



1.2.1 Portrait des conditions de pratique des danseurs et des chorégraphes au Québec

Le 17 mai 2012, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec invitait Lorraine Hébert et Dominic Simoneau à une conférence téléphonique avec l'équipe scientifique chargée de l'enquête statistique sur les danseurs et les chorégraphes québécois. L'apport du RQD a permis à l'Observatoire de mieux circonscrire et nommer les six grands profils types des deux professions étudiées. La monographie *Les danseurs et chorégraphes québécois. Portrait des conditions de pratique de la profession de la danse au Québec* a été publiée par l'Institut de la statistique du Québec en juillet 2012.

1.2.2 Enquête exploratoire sur le métier de chorégraphe au Québec

Par manque de temps du côté de la directrice générale du RQD, la dernière version de cette étude, qui en est aux dernières corrections, n'a malheureusement pu être finalisée. Elle est toutefois disponible pour consultation sur place au RQD.

1.2.3 Profil des compétences des chorégraphes

En 2011-2012, le RQD a obtenu le financement du CQRHC et de la Commission des partenaires du marché du travail afin de procéder à une analyse détaillée des compétences générales et spécifiques nécessaires à l'exercice de la profession de chorégraphe. Pour accompagner le RQD dans cette démarche, qui figure à l'agenda du *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*, un comité aviseur composé de Sylvain Émard, Manon Oigny et Louis Robitaille a été formé en décembre 2011. Le comité a permis de dresser un portrait global de l'environnement de travail du chorégraphe en plus d'identifier les experts invités à participer à l'élaboration du profil des compétences.

Avec le consultant Pierre Morin, une douzaine de chorégraphes d'expérience se sont réunis, les 17, 18 et 19 février 2012, au Centre Saint-Pierre, à Montréal, pour élaborer une charte des compétences. Ensuite, pour décrire les sous-tâches et les actions-clés reliées à chacune des compétences identifiées dans cette charte, un groupe de 18 chorégraphes s'est réuni au Centre Saint-Pierre les 9, 10, 11, 16, 17 et 18 mars 2012 et, au RQD, le 28 avril 2012. Le *Profil des compétences des chorégraphes* sera lancé au cours de l'automne 2012 et traduit en langue anglaise dans les mois suivants.

1.2.4 Autour du patrimoine de la danse

En avril 2011, le RQD acceptait d'assurer le suivi des travaux menés par un comité provisoire formé à l'issue d'une rencontre, au printemps 2010, avec plusieurs représentants du milieu sur la problématique du patrimoine en danse.

A l'automne 2011, le RQD déposait une demande de soutien au CALQ pour mener une étude visant à dresser un état de situation dans le milieu, à documenter des modèles existants dans d'autres disciplines artistique en archivage, conservation et mise en valeur du patrimoine et à dégager des pistes d'action. En l'absence de réponse positive de la part du CALQ considérant que le patrimoine ne faisait pas partie de ses mandats, le RQD approcha le ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine. Pour comprendre, après quelques démarches auprès de fonctionnaires, que le patrimoine de la danse n'était pas considéré comme faisant partie du patrimoine immatériel, tel que défini, dans la Loi 82. Cela dit, le dossier sera relancé en 2012-2013 auprès du Ministère.



En février 2012, à l'instigation de Paul-André Fortier, le Centre d'archives de Montréal mettait en branle le projet de produire un guide d'archivage du patrimoine de la danse à l'intention des artistes et des compagnies de danse. Participaient à cette première rencontre, outre Paul André Fortier et la directrice générale du RQD, le directeur du Centre d'archives, monsieur Robert Charbonneau, quelques membres de l'équipe, monsieur Daniel Ducharme et madame Hélène Charbonneau, et deux spécialistes en archivage très au fait des réalités et des besoins de la danse, madame Thérèse Rowat et madame Nancy Marreli. Sous la coordination de Daniel Ducharme, le groupe de travail, constitué de Thérèse Rowat, Gilles Savary, Marie-Josée Ledoux, Manon Oigny, Chloé Bélanger St-Germain et Hélène Charbonneau, a tenu une première séance de travail en mai 2012 et une autre rencontre est prévue en octobre 2012. Selon l'évaluation du coordonnateur de projet, deux ans de travail seront nécessaires pour réaliser ce guide.

2. Entre le RQD et l'ACD/CDA

Le 3 juin 2011, au lendemain du lancement du Plan directeur, le RQD rencontrait en après-midi quelques représentants de l'ACD/CDA, dont le président et la directrice générale. Les deux organisations s'entendaient sur deux objectifs de travail : mettre sur pied un comité paritaire visant à définir les termes d'un partenariat sain et viable entre les deux associations ; arrimer les actions en représentation et en valorisation de la discipline autour de la Journée internationale de la danse, avec le projet d'une campagne nationale pour l'ACD/CDA et, pour le RQD, d'une semaine québécoise de la danse.

2.1 Les travaux entourant la mise sur pied d'un comité paritaire

Lors du Congrès régional de l'ACD/CDA qui se tenait à Toronto, les 9 et 10 septembre 2011, les présidents et les directrices des deux associations décidaient d'un premier scénario de travail (composition du comité, calendrier, démarchage auprès du CAC pour obtenir du financement, répartition des tâches, etc.). Le 16 septembre 2011, lors d'une rencontre du RQD avec des membres de l'équipe de danse du Conseil des arts du Canada autour du Plan directeur, la question du financement des travaux du comité paritaire, à la hauteur de 10 000 \$, fut abordée. En novembre 2011, le RQD acceptait de prendre en charge la définition du cadre de travail du comité paritaire (mise en contexte, objectifs, partage des responsabilités, démarche préconisée, règles internes de fonctionnement, identification des compétences recherchées pour guider le travail, calendrier de travail, budget, etc.). Le RQD fut également appelé à identifier des personnes ressources et à solliciter deux candidats après évaluation par les deux associations des C.V. reçus. L'établissement du cadre de travail du comité paritaire a donné lieu à des allers-retours constants entre les deux présidents en lien avec leurs directions respectives. Sa version définitive constitue l'essentiel de la demande de subvention finalisée et déposée au CAC par le RQD, le 13 mars 2012. À la suite d'une réponse positive du CAC, le RQD prenait en charge la gestion du projet.

En juin 2012, le RQD organisait une rencontre de reconnaissance entre la consultante et l'avocate associées aux travaux du comité paritaire, rédigeait les contrats d'entente avec les contractuels ainsi qu'un protocole définissant les responsabilités de gestion du projet. En juillet 2012, la consultante et son adjoint démarraient le travail de documentation et d'analyse : entrevues fouillées avec les deux directions, entrevues croisant deux à deux les huit membres du comité paritaire, entrevues téléphoniques avec des dirigeants d'associations et de regroupements à vocations culturelle ou autres au Québec et au Canada. Une première rencontre de travail en vis-à-vis entre les membres du comité paritaire aura lieu, à Montréal, le 11 novembre 2012, à partir du Rapport de recherche établi par la consultante et approuvé par les deux présidents. Une séance de travail entre la



consultante et l'avocate est également prévue, avant cette première rencontre du comité paritaire, afin de valider le cadre de discussion sur les conditions et les modes pouvant régir les relations professionnelles entre les deux associations.

2.2 La participation du RQD à la campagne nationale *I Love dance/J'aime la danse*

Malgré les difficultés rencontrées dans l'arrimage de l'événement Québec Danse à la campagne nationale initiée par l'ACD/CDA, le RQD a réussi à remplir ses engagements.

Rappelons qu'au départ des discussions avec l'ACD/CDA sur le projet d'une campagne nationale de promotion de la danse, en février 2011, le RQD avait exprimé son intérêt à y participer, dans la mesure où il réussirait à rallier plusieurs villes du Québec dans la réalisation d'une semaine de la danse au Québec, un projet s'inscrivant dans les visées du Plan directeur et qu'il voulait lancer en avril 2012. Il fut convenu, lors de cette rencontre, que les deux directrices travailleraient ensemble à élaborer le plan de la campagne nationale, après la sortie du Plan directeur en juin 2011.

Au printemps 2011, l'ACD/CDA publiait déjà dans la revue *Dance Current*, un plan de campagne engageant sur les cinq prochaines années toutes les provinces canadiennes, dont le Québec, dans une stratégie de promotion et un cadre d'activités passablement développés.

En juin 2012, lors d'une réunion entre les deux associations dans les bureaux du RQD, ce dernier faisait part de son inconfort, puisque le concept d'événement sur lequel il travaillait était dans le prolongement de Pas de danse, pas de vie! qui, après cinq éditions concentrées surtout dans la métropole, voulait ouvrir aux communautés de danse hors Montréal et leur donner la place qu'elles souhaiteraient.

En septembre 2011, à l'issue d'un atelier sur la campagne nationale qui se tenait dans le cadre du congrès régional de l'ACD/CDA, à Toronto, le RQD réaffirmait son intention d'y participer avec une semaine d'activités au Québec, en cohérence avec la signature que Pas de danse, pas de vie! avait imposée dans l'espace public et en fonction de ses ressources et de ses moyens.

En novembre 2011, dans les retombées de l'atelier du Rendez-vous sur le projet d'une semaine québécoise de la danse, qui avait permis de vérifier l'intérêt des membres, le RQD informait l'ACD/CDA de son besoin d'être informé rapidement du plan et de l'échéancier de travail et l'avisait, à la lumière des éléments connus de la stratégie de promotion, du défi d'arrimer les communications autour des deux événements.

Par la suite, le RQD découvrait au fur et à mesure par le biais de courriels diffusés largement auprès des membres de l'ACD/CDA les outils de promotion de la campagne déjà établis accompagnés de consignes d'utilisation : logo à intégrer à nos outils réguliers de communication et à diffuser dans nos médias sociaux; ambassadeurs à recruter dans la classe politique et le monde du spectacle pour lire le manifeste de la campagne ; lecture du manifeste de la campagne, que le RQD avait accepté et traduit en français, dans toutes les activités de la semaine; calendrier dans lequel on demandait aux membres d'inscrire les activités de la semaine en fonction de thématiques préétablies pour chacune des journées, etc.



Entre décembre 2011 et avril 2012, le RQD fut appelé à faire des mises au point par courriel, dont certaines assez consistantes, avalisées par le CA du RQD, avec les directions de l'ACD/CDA et de la campagne nationale, afin de justifier son incapacité à répondre à toutes leurs attentes.

Avec de la distance, il est permis de comprendre que les difficultés de communication entre les deux organisations tenait au fait que le projet de la semaine Québec Danse n'avait jamais été considéré comme un réel apport du Québec à la campagne de promotion de la danse au Canada, eu égard à l'obligation de trouver à concilier des sensibilités culturelles, esthétiques et politiques différentes. À la décharge des deux associations, rappelons que le pari qu'elles avaient toutes deux à relever était important, puisqu'il s'agissait de concevoir et de lancer des événements mobilisateurs et rassembleurs pour leurs communautés, et accrocheurs par leurs programmations et leurs signatures auprès des publics visés.

Cette mise en perspective permet de reconnaître les efforts investis par l'équipe du RQD afin que la campagne nationale de l'ACD/CDA trouve écho auprès des artistes et des travailleurs en danse membres du RQD et, plus largement, des médias et des publics québécois, en empruntant le véhicule d'une semaine Québec Danse. A cet effet, les statistiques colligées par le Service des communications et présentées dans ce Rapport d'activités, au chapitre de la Valorisation de la discipline sont honorables.

3. Avec la Fédération culturelle canadienne-française : un 2^e projet de partenariat

Dans les suites d'une première entente de partenariat entre la FCCF et le RQD qui a permis la tenue d'une première rencontre nationale des intervenants et intervenantes en danse dans la francophonie canadienne, du 13 au 15 novembre 2010, à Ottawa, les deux associations déposaient conjointement, en février 2012, une deuxième demande de soutien au Programme d'appui à la francophonie canadienne, dans le cadre de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne (du SAIC). Le projet consiste, cette fois, à réaliser un stage de deux semaines, à Banff, réunissant des artistes du Québec et de la francophonie canadienne pour partager les expertises en interprétation et en création chorégraphique et échanger sur des préoccupations communes en développement professionnel et en formation continue.

Dans le premier projet de partenariat déposé au SAIC, il était fait mention de collaborations futures entre la FCCF et le RQD et, plus largement, entre les communautés de danse qu'ils représentent, sous la forme de projets concrets d'échanges d'expertises et de réseautages avec le Québec. C'est dans cet esprit que le RQD acceptait de s'engager dans une deuxième entente de partenariat. La réponse devrait être connue à l'automne 2012.

4. Concertation interdisciplinaire

Dans la conjoncture actuelle particulièrement instable sur la scène politique et économique, nombre d'acquis des milieux culturels sont menacés. Les groupes de pression, les organismes de veille stratégique et les coalitions du Québec et du Canada tendent de plus en plus à faire front commun, d'où la participation active du RQD aux travaux du Mouvement pour les arts et les lettres du Québec, de la Coalition canadienne des arts ainsi qu'au sein de la Conférence canadienne des arts. Celle-ci au demeurant, s'est engagée dans une démarche de planification stratégique et de plan d'affaires, sollicitant la participation de ses membres, dont le RQD, à la suite de l'annonce du désengagement financier de Patrimoine canadien.



D'autres enjeux requièrent la présence du RQD dans des colloques, forums, comités, tables de concertation et conseils d'administration. En 2011-2012, le RQD a participé aux travaux de planification stratégique de la Conférence canadienne des arts et à ceux du CALQ, sur les défis de l'économie numérique et du virage technologique, et a poursuivi son mandat d'administrateur au conseil d'administration et au conseil exécutif du CQRHC.

4.1 Travaux de planification stratégique de la Conférence canadienne des arts

Le RQD s'est prêté très volontiers au travail de réflexion et de consultation qui s'est étalé sur l'année 2011-2012 et a nécessité trois rencontres, dirigées par un spécialiste en plan d'affaires, à Montréal, entre septembre 2011 et juin 2012. Participaient à ces travaux, outre des administrateurs francophones de la CCA, plusieurs représentants des associations et regroupements du Québec, membres de la Conférence canadienne des arts, dont l'UDA, la FCCF, le RAAV, Rideau, l'APASQ, l'UNEQ, le RCAAQ, l'APFTQ parmi d'autres.

4.2 Sommet de Québec —projet @LON

Dans les retombées du Rapport L'Allier déposé en mars 2010, le CALQ se voyait confier par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine le mandat d'élaborer des scénarios d'action visant à assurer le développement des arts et des lettres dans le contexte des technologies numériques. A l'automne 2010, le CALQ lançait un vaste chantier de réflexion afin de dresser un premier portrait global de l'incidence des technologies numériques sur les artistes, les écrivains et les organismes artistiques relevant du CALQ. Parallèlement aux travaux d'un comité d'orientation réunissant plus d'une vingtaine d'artistes, de travailleurs culturels, de chercheurs et universitaires (Martine Époque et Alain Dancyger pour la danse), un vaste sondage fut réalisé par la firme SOM (hiver 2011) suivi d'une douzaine de rencontres de consultation avec les différentes disciplines soutenues par le CALQ (entre mai et juin 2011), à partir d'un document contenant près d'une centaine d'hypothèses de scénarios d'action.

Les 28 et 29 septembre fut le point culminant du projet @lon. Le Forum, organisé par le CALQ à Québec, et auquel participait le RQD, rassemblait près de deux cents personnes au Musée de la civilisation de Québec. Furent discutés et validés les orientations stratégiques proposées par le CALQ ainsi que 34 scénarios d'action visant à assurer le développement des arts et des lettres dans l'univers numérique. A l'occasion de ce forum, le CALQ annonçait la reconnaissance d'un secteur spécifique aux arts numériques et lançait un nouveau programme afin de favoriser la mise sur pied de plateformes et de réseaux numériques encourageant les partenariats, favorisant l'accès à l'expertise en technologie numérique et l'émergence de projets structurants. A l'issue de cette grande assemblée, le CALQ déposait à la ministre Christine St-Pierre, le 11 novembre 2011, un Rapport intitulé : *Faire rayonner la culture québécoise dans l'univers numérique—Éléments pour une stratégie numérique de la culture.*

4.3 Conseil québécois des ressources humaines en culture

Lors de l'assemblée générale du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC), en juin 2011, la directrice du RQD était réélue au conseil d'administration du CQRHC pour un mandat de deux ans, à titre de représentante du collège musique, danse, théâtre, cirque. À la demande des administrateurs du conseil d'administration, elle acceptait de siéger au conseil de direction, à titre de secrétaire de la corporation. Entre septembre 2011 et juin 2012, la direction du RQD a participé à 2 séances du conseil de direction, à 4 séances du



conseil d'administration et, en compagnie de Dominic Simoneau, à l'Assemblée générale des membres qui s'est tenue, le 11 juin, à Québec.

4.4 Comité de formation continue en arts et culture sur l'île de Montréal

La directrice du RQD représente le secteur de la danse au Comité de formation continue « Arts et culture » de l'Île de Montréal. Trois réunions ont lieu, chaque année, afin de valider le calendrier des opérations et de voir à la bonne gestion des fonds affectés par Emploi-Québec aux projets soumis par les associations disciplinaires et autres organismes de leurs secteurs respectifs. Il revient à Dominic Simoneau, coordonnateur du développement professionnel au RQD, de préparer un plan d'action annuel et de recommander les projets jugés prioritaires pour le secteur de la danse en fonction des fonds disponibles. Le coordonnateur du développement professionnel sert également d'intermédiaire auprès d'Emploi-Québec pour les organismes en danse qui veulent déposer des projets de formation continue, en leur transmettant les informations nécessaires et en répondant à leurs questions concernant les règles et les critères d'admission et de réédition de comptes.

À l'été 2011, à l'invitation du CFC, le coordonnateur a participé à la révision du Guide et des Critères de financement des projets de formation continue d'Emploi-Québec. Le comité était constitué du président du CFC, Pierre Blanchet, de Suzanne Samson, directrice générale d'En Piste, ainsi que de deux représentants d'Emploi-Québec, Martin Dupont et Suzanne Vézina. Une première rencontre du comité a eu lieu en juin 2011 et une seconde en août 2011.

4.5 Adhésions à d'autres organismes

Le RQD est membre du Comité consultatif des arts de la scène de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, de Culture Montréal, de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle et de l'organisme Les Arts et la Ville.

IV. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES

Depuis 2005, la valorisation de la discipline constitue l'un des cinq mandats du RQD. Ses actions et ses interventions se déploient en interaction avec ses autres mandats reliés à la vie associative, la concertation et mobilisation ainsi que la représentation. Dans sa planification stratégique 2012-2017, qui s'inscrit dans le droit fil du Plan directeur, l'une des stratégies d'intervention en valorisation de la discipline consiste à favoriser le déploiement de la danse sur l'ensemble du territoire et, dans une perspective de décroisement des champs de pratique, à créer des ponts entre les professionnels, les amateurs et les passionnés de danse. Une autre stratégie d'intervention cible des actions qui, sur un moyen terme, permettront à la danse professionnelle au Québec de gagner une plus grande visibilité sur les scènes canadienne et étrangères, en exploitant les possibilités offertes par les technologies et les plateformes numériques.

Au nombre des moyens que le RQD a mis en œuvre, en 2011-2012, figurent le projet d'une signature Québec Danse, la création de l'événement Québec Danse et la mise en ordre de marche d'un portail Québec Danse. En parallèle à ce travail d'expérimentation et d'implantation de nouvelles façons d'approcher le travail de



valorisation de la discipline, le RQD a cherché à assurer la présence de la danse dans des événements qui ont marqué l'actualité culturelle en 2011-2012.

1. Signature Québec Danse

La signature QUÉBEC DANSE, qui en est à ses toutes premières déclinaisons, veut donner une identité distinctive à la danse professionnelle au Québec et contribuer ainsi à mieux faire connaître et reconnaître son dynamisme, la pluralité des voix et l'étendue de ses apports à la société. A cette étape-ci de l'expérimentation, la signature Québec Danse permet de concerter les interventions du RQD en communication et promotion de la danse selon trois axes interdépendants: 1) le portail Québec Danse (quebecdanse.org) et ses quelques outils affiliés; 2) l'événement Québec Danse, une semaine d'activités qui cherche à donner meilleurs d'ancrages à la danse sur le territoire et à marquer l'existence des foyers de danse hors Montréal ; 3) et l'application Québec Danse Mobile, une interface dynamique de l'agenda et du répertoire en ligne sur le Portail Québec Danse qui seront reconfigurés au cours de la prochaine année, si le RQD obtient les fonds nécessaires.

2. Première édition de Québec Danse

Dans les retombées du Plan directeur, il était important pour le RQD d'initier des projets susceptibles d'appuyer le déploiement de la discipline, plus particulièrement auprès des publics et sur le territoire. Fort de l'expérience des cinq éditions de *Pas de danse, pas de vie!*, qui ont animé plus particulièrement la métropole de 2005 à 2010, le RQD souhaitait créer un événement qui puisse rallier et mettre en valeur d'autres foyers de danse au Québec et rassembler, sous une même bannière, un plus grand nombre de professionnels, d'amateurs et de passionnés de danse répartis sur le territoire.

La première édition de l'événement Québec Danse s'est déroulée du 23 au 29 avril 2012, avec 217 activités réalisées dans 17 villes² au Québec, dont une grande majorité à Montréal où 80 % de la profession est concentrée. Un succès rendu possible grâce à celles et ceux qui, sur le terrain, ont partagé leur passion de la danse en offrant aux citoyens une multitude d'activités de proximité. Plus de 2 000 artistes professionnels, enseignants et danseurs amateurs ont été mis à contribution dans l'une ou l'autre de ces 217 activités. Au total, ce sont plus de 12 000 personnes qui ont participé aux activités de cette première édition, qu'ils se trouvent dans les grands centres urbains ou dans de plus petites localités.

2.1 Avec la campagne nationale *J'aime la danse/I Love Dance*

C'est d'ailleurs grâce à l'événement Québec Danse, qui regroupe des professionnels de la danse d'un peu partout au Québec, que le RQD a pu s'associer à la campagne nationale *J'aime la danse/I Love Dance*, lancée par l'Assemblée canadienne de la danse/Canadian Dance Assembly, en avril 2012. Pour souligner l'association de la communauté de la danse au Québec à cette campagne nationale, le RQD a repris à son compte certains éléments de la campagne, dont l'idée des ambassadeurs, et lui a assuré de la visibilité dans les outils de communication et de promotion de l'événement Québec Danse – à titre d'exemple : mention de la campagne dans les communiqués (3) ; présence du logo sur l'affiche-dépliant (8, 000 exemplaires) et au générique des capsules vidéos (4); utilisation du slogan *J'aime la danse* par neuf ambassadeurs de Québec Danse; traduction et publication du Manifeste dans l'affiche-dépliant et sur le site de l'événement Québec Danse ainsi que sa lecture

² Gatineau, Îles-de-la-Madeleine, L'Islet, Laval, Longueuil, Montréal, Pointe Claire, Québec, Saint-Colomban, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sainte-Thérèse, Sherbrooke, St-Bruno, St-Constant, St-Eustache, St-Jérôme, Valleyfield.



dans certaines occasions; et présentation de la campagne nationale par le président du CDA-ACD lors du déjeuner de presse annonçant la première édition de Québec Danse.

2.2 Activités réalisées

Pour comprendre la portée des efforts investis par le RQD et ses partenaires, les activités réunies sous la bannière de Québec Danse comportaient deux grands volets : les activités initiées et réalisées par le RQD et celles réalisées par des partenaires à la suite d'appels de projets. La coordination de l'événement a nécessité l'embauche d'une adjointe à la production de janvier à juin 2012, grâce à une subvention salariale d'Emploi-Québec.

- Le RQD a été le maître d'œuvre de cinq activités majeures :
- Soirée consacrée à la vidéodanse mettant à l'honneur 22 créations originales présentées à l'Espace Marie Chouinard, à Montréal, et au Cercle, à Québec, en collaboration avec La Ronde, centre chorégraphique contemporain de Québec;
- Présentation de huit blocs de performance du projet de médiation culturelle, *Écoute pour voir*, mettant à contribution jusqu'à 16 interprètes, par la compagnie Danse Carpe Diem/Emmanuel Jouthe;
- Réalisation de 13 *flashmobs* dans des écoles primaires et secondaires ainsi que dans quelques Cégeps du Québec, sur une gestuelle captée sur vidéo de Nico Archambault, en collaboration avec l'Association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDÉ) et le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ);
- Création de la Trace chorégraphique 2012 mettant à l'honneur quatre chorégraphes et ambassadeurs de Québec Danse, et son installation dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, entre le 11 au 30 avril 2012, une zone fréquentée par 30 000 personnes quotidiennement;
- Organisation d'un après-midi d'activités pour la famille afin de souligner la Journée internationale de la danse : Bal des bébés, Bal moderne, performances in situ et spectacle-intervention.

Le RQD a également lancé des appels de projets qui ont permis de nourrir de très larges pans de la programmation :

- 158 cours de danse offerts par 28 écoles ou professeurs indépendants;
- Une douzaine de chorégraphes et d'organismes en répétitions publiques;
- 13 représentations en salle et 15 performances en divers lieux;
- 1 soirée de danse traditionnelle réunissant une centaine de personnes, une initiative de l'École des arts de la veillée de Montréal;
- Des activités autour de publications en danse, à la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren et à la Grande Bibliothèque;
- Cinq lancements officiels, la plupart en conférences de presse, à Québec et à Montréal.

2.3 Communications et promotion

Les grands objectifs de communication de cette première édition étaient les suivants :

- Imposer le nouveau nom de cet événement de valorisation de la danse;



- Marquer son ouverture au territoire et à la diversité des manifestations de la danse;
- Susciter l'intérêt d'un plus large public et d'un plus grand nombre de médias;
- Mobiliser la communauté de la danse de Montréal et créer des ponts avec d'autres pôles de danse en région;
- Associer Québec Danse à la campagne canadienne *J'aime la danse/I Love Dance*.

La stratégie pour atteindre ces objectifs s'est déclinée de diverses façons, de la création d'outils de promotion événementielle à des relations de presse avec les médias montréalais et nationaux, en passant par des actions ciblées en relations publiques et pour susciter l'engagement des professionnels de la danse et de d'autres acteurs culturels sur le territoire. Voici un résumé des divers outils de communication et de relations publiques développés pour cette première édition.

Outils de communication et de relations publiques pour l'événement Québec Danse

Une signature pour l'événement

La première édition de Québec Danse a nécessité la création d'une signature visuelle spécialement dédiée à l'événement. Un travail de recherche graphique a été effectué pour définir tous les outils de promotion de l'événement.

Un site internet, le www.2012.quebecdanse.org

Simple à l'usage tant pour les artistes que pour le public, ce site permettait de trier aisément les activités à l'aide de quatre critères : les jours de la semaine où les activités avaient lieu, les types d'activités proposés, les types de publics auxquels les activités étaient destinées, de même que les villes participantes. Chaque activité de la programmation bénéficiait de sa propre fiche explicative, laquelle pouvait être partagée en un seul clic sur Facebook ou Twitter, être envoyée par courriel ou imprimée.

- 22 329 consultations uniques
- 27 892 pages vues

Ces chiffres, combinés au temps moyen passé sur chaque page, donnent à comprendre que les visiteurs ont rapidement fait usage du moteur de recherche et qu'ils sont allés chercher directement les renseignements sur des activités précises.

8000 affiches-dépliants produites et distribuées dans des lieux publics à Montréal par Propaganda, dont mille exemplaires envoyés aux artistes et aux organismes participants en région.

2 invitations électroniques pour annoncer le déjeuner de presse et la soirée d'ouverture (version pour Québec et Montréal).

3 communiqués et des **nouvelles** régulières aux membres et aux partenaires au sujet de l'événement.



8 Placements médias

	MÉDIAS	DATES DE PARUTION	FORMATS
1	Voir	Du 22 au 29 avril 2012	Web - big box (300 X 250 px)
2	Voir	Le 19 avril 2012	Web - infolettre destinée à toutes les régions
3	Voir	Le 19 avril 2012	Imprimé - 1/6 de page dans l'édition Voir Montréal
4	Le Devoir	Du 21 au 29 avril 2012	Web - big box (300 X 250 px)
5	Le Devoir	Le 21 avril 2012	Imprimé - 660 lignes
6	Le Devoir	Le 28 avril 2012	Imprimé - 660 lignes
7	DFDanse	Du 12 avril au 30 avril 2012	Web - big box (300 X 250 px)
8	Google Adwords	Du 19 au 23 avril 2012	Près de 16 000 impressions d'une publicité Québec Danse ont été comptabilisées sur Google, générant 220 clics.

Médias sociaux

Pour encourager les visites sur le micro-site de l'événement, de même que pour faire connaître l'événement et les activités de la programmation, quatre réseaux sociaux ont été utilisés.

- Facebook : 1 293 abonnés à la page de l'événement ;
- Twitter : publication ou relais de 176 messages ;
- Flickr : 75 photos ajoutées ;
- YouTube : diffusion par le RQD de neuf vidéos inédites qui ont été ajoutées à la chaîne YouTube QuébecDanse et ont été vues 7 910 fois. De plus, le RQD y a ajouté quatre vidéos de *flashmobs* réalisés durant l'événement dans des établissements scolaires.

Signalétique et relais promotionnels

Une affiche a été produite en quatre exemplaires sur coroplastes utilisés lors de certaines activités publiques et médiatiques. Sept autres éléments signalétiques montés sur coroplastes ont également été produits pour les lieux suivants : BAnQ, CHUM, Place des Arts, Compagnie Marie Chouinard. Mentionnons que les éléments composant la Trace chorégraphique (pieds et flèches) ont été redessinés par un graphiste et que des autocollants en vinyle colorés ont été imprimés pour mettre en valeur les chorégraphes ayant signé cette trace.

Enfin, soulignons l'important travail de promotion effectué par les partenaires et les participants qui ont mentionné l'événement dans leurs réseaux sociaux, dans leurs infolettres ainsi que sur leurs lieux d'activités.

Pour ses relations publiques et avec les médias, le RQD a retenu les services d'un relationniste de presse et a pu compter sur un porte-parole – le danseur, chorégraphe, enseignant et président du RQD, Marc Boivin. Le RQD a, de plus, organisé un déjeuner de presse à la Place des Arts pour dévoiler la programmation de l'événement et



en a profité pour inviter le président du CDA-ACD à venir présenter la campagne *I love Dance/J'aime la danse*. Soulignons que quatre conférences de presse ont eu lieu au cours de la semaine en lien avec la danse. Rappelons que la production de huit capsules vidéos, qui reprenaient l'idée de la campagne nationale, a permis à neuf ambassadeurs de faire la promotion de la danse au Québec et de lancer le mouvement Québec Danse. Ces capsules vidéos ont également permis de véhiculer le slogan « J'aime la danse » en mettant en situation et en relation des artistes de la danse avec des amateurs de danse.

La présence d'ambassadeurs de l'événement Québec Danse est d'ailleurs un élément que le RQD souhaite mieux exploiter dans son travail de relations publiques au cours des prochaines années. Cette année, leur participation a permis de présenter la danse sous de multiples facettes. À titre d'exemple, Nico Archambault, chorégraphe et danseur réputé dans un circuit plus commercial, a convié les jeunes des écoles du Québec à se dépenser dans une série de *flashmobs*, alors que Nathalie Lambert, triple médaillée olympique en patinage de vitesse, a encouragé le grand public à vivre l'expérience d'une classe de danse.

2.4 Vers une seconde édition

Plusieurs moments forts ont ponctué cette édition, moments immortalisés par la magie de la photo, de la vidéo, et relayés dans les outils de communication du RQD et de plusieurs partenaires culturels. Cette première édition était ambitieuse par le nombre d'activités et de participants que le RQD avait à coordonner. Certains projets, comme *Écoute pour voir*, la soirée vidéos danse, et le tournage de huit capsules vidéos avec neuf ambassadeurs étaient relativement complexes à réaliser.

Le RQD est déjà à pied d'œuvre pour préparer la seconde édition, fort des retombées de cette première édition qui a permis d'établir un cadre et de révéler les possibilités d'un tel événement auprès du milieu de la danse et d'un réseau important d'acteurs et de partenaires avec qui bâtir les futures éditions. Cette année pilote a suscité un réel intérêt au sein du milieu et donne à voir son potentiel de déploiement sur le territoire et auprès de divers publics. Les prochaines années seront déterminantes quant à l'ancrage de l'événement et à la force du mouvement que veut animer l'événement Québec Danse. Les objectifs de valorisation de la danse sur le territoire, porté par Québec Danse, reposent sur la capacité du RQD à soutenir financièrement et techniquement ce genre d'opération et à l'animer avec grande flexibilité. Le RQD croit que cette première édition a été suffisamment alléchante et probante pour que, l'an prochain, de nouveaux partenaires se joignent au mouvement.

3. Relations publiques

Plusieurs événements ont permis à la danse de signifier sa présence dynamique dans l'espace culturel montréalais et québécois.

Rappelons, en premier lieu, ceux dont le milieu de la danse fut responsable :

- Lancement du Prix de la danse de Montréal, à l'instigation d'un groupe d'acteurs influents dans le milieu, à l'Agora de la danse, décernant le Prix du rayonnement international à Louise Lecavalier, le 29 novembre 2011;
- Déjeuner de presse organisé par le RQD pour lancer la première édition de Québec Danse, dans l'Espace Georges Emile Lapalme, avec allocutions du président, de la directrice générale et de la chargée de la promotion de la danse, le 12 avril 2012 ;



- Conférence de presse organisée par le CRC de Québec-Chaudières-Appalaches, au Grand Théâtre de Québec, rendant public le Plan de développement de la danse professionnelle élaboré par les artistes regroupés à la Table danse, avec une allocution de la directrice générale du RQD, le 26 avril 2012 ;
- Conférence de presse organisée, le même jour, par le MCCCCF, à l'Agora de la danse, soulignant les engagements financiers du gouvernement du Québec sur les cinq prochaines années à l'endroit de la danse, et visant à remercier publiquement les ministres Christine St-Pierre et Raymond Bachand, avec une allocution du président du RQD.

Mentionnons quelques autres événements auxquels le RQD se devait d'être présent :

- Conférence de presse de la ministre Christine St-Pierre dévoilant l'Agenda 21 de la culture du Québec, en présence de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Kathleen Weil, le 5 décembre 2011 à la Maison Symphonique de Montréal. Ce document établit les principes et les objectifs faisant de la culture une composante majeure et essentielle de la société, en l'intégrant aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable ;
- Inauguration officielle du 2-22, en présence de plus de 220 personnes des milieux culturel, gouvernemental, politique et d'affaires, le 8 février 2012 ;
- Célébrations du 10e anniversaire de Culture Montréal, en présence du ministre James Moore et de nombreux représentants (élus et fonctionnaires) de la Ville de Montréal et du gouvernement québécois, le 28 février 2012, au Club Soda ;
- Déjeuner annuel du Conseil des arts de Montréal pour la remise du Grand Prix de la 27e édition, le 27 mars 2012, auquel la directrice générale et la chargée de la promotion de la danse avaient été invitées par le Devoir, le 27 mars, à Montréal ;
- Présentation du Rapport annuel du Conseil des arts de Montréal, à l'atrium de l'Edifice Gaston-Miron, le 13 juin 2012, à Montréal ;
- Participation avec une quarantaine d'autres professionnels de la danse, à la présentation par la chef du Service de la danse au Conseil des arts du Canada, Caroline Lussier, du projet de Cartographie de la danse au Canada dans ses plus récentes avancées, le 7 juin 2012, au Quartier général du Festival TransAmériques.

V. COMMUNICATIONS

Le Service des communications est au cœur des activités du RQD. En plus d'animer la vie associative et d'orchestrer des activités, ou événements, de valorisation de la danse, de ses artistes, travailleurs et organismes, le Service des communications apporte son soutien au travail de concertation et de représentation de son président et de sa directrice générale. Parce que le RQD est la seule association disciplinaire réunissant tous les secteurs de la pratique de la danse professionnelle au Québec, le Service des communications est le canal privilégié par lequel circule, au sein de la communauté de la danse et auprès de ses partenaires et adeptes, une information claire et responsable liée aux enjeux qui les touchent de près.

Pour l'année 2011-2012, les objectifs du Service des communications étaient les suivants : 1) implanter, s'approprier et déployer le nouveau portail; 2) assurer une continuité dans ses communications avec les



membres, les partenaires et les médias; 3) lancer la première édition de l'événement Québec Danse; 4) produire et diffuser, dans la mesure des ressources et moyens disponibles, des nouvelles et des communiqués s'adressant à la communauté anglophone québécoise et canadienne.

1. Réorganisation du Service des communications

Avec son nouveau portail, son activité grandissante dans les médias sociaux et son événement Québec Danse, le RQD fait le pari de s'imposer, dans cette nouvelle ère des communications, comme la voix et l'antenne de la danse au Québec.

Avec le virage Web 2.0 et l'implantation d'un portail, les membres du Regroupement et de l'équipe sont tous désormais appelés à effectuer de la veille médias, à produire du contenu et à le relayer dans les médias sociaux et sur le portail. La gestion d'un volume important d'informations provenant de sources démultipliées s'ajoute aux tâches régulières de la responsable des communications, dont celles d'assurer une ligne éditoriale cohérente et une production importante et diversifiée de contenus institutionnels et disciplinaires. D'où l'idée de scinder en deux le poste de responsable des communications et des événements en valorisation de la discipline et de créer un nouveau poste, celui de chargée de la promotion de la danse à qui revient la conception et la coordination de l'événement Québec Danse.

Afin d'aider le RQD dans cette période de réorganisation du Service des communications et de redéfinition de son plan et de ses outils de communication, il a pu compter sur les compétences d'une consultante sénior en communications entre février et juillet 2012. Celle-ci a permis de retrouver une cadence régulière d'information, en plus d'apporter son soutien à la production de certains outils de promotion de l'événement Québec Danse.

2. Portail Québec Danse et outils en découlant

Le portail Québec Danse est l'outil de travail à partir duquel toutes les communications du RQD se déploient. Lieu d'échange et de partage, carrefour d'informations privilégiées sur la danse, il fournit un large éventail de contenus, de ressources et de services ainsi qu'une foule de renseignements sur les membres du RQD et la discipline dans la diversité de ses manifestations. Il permet aux utilisateurs d'être quotidiennement informés des actualités en lien avec la danse sur les scènes québécoise et canadienne et, plus largement, dans l'espace public et culturel. Le portail est également un outil de promotion de ses membres et de concertation avec d'autres acteurs culturels dont les champs d'intervention touchent la danse et requièrent leur contribution ou leur expertise.

Avec l'avènement du portail, les différents véhicules d'information du RQD devaient être repensés en fonction des contenus produits par le RQD et par ses membres, ainsi que par ses principaux partenaires, sur une base quotidienne. Autrement dit, il fallait créer une infolettre qui soit une extension directe du portail. Ce faisant, les « Nouvelles du RQD », les « RQD Espresso » et les courriels d'information plus personnalisés, sur la formation continue et le développement professionnel à titre d'exemples, sont désormais regroupés sous différentes rubriques dans la nouvelle infolettre du RQD. Le Québec Danse Hebdo est, en fait, le sommaire des informations qui ont nourri le portail pendant toute la semaine dans ces différentes sections interactives : le fil de presse, le babillard, les formations, le RQD en action, etc. Diffusé chaque vendredi, le Québec Danse Hebdo permet de relayer les actualités de la semaine, en plus de fidéliser les publics au portail. Le Québec Danse Hebdo regroupe et diffuse des nouvelles provenant d'abord du Québec, puis du Canada et ensuite de l'étranger.



Le gestion du portail a par ailleurs nécessité la refonte complète de la base de données du RQD. Sur le plan technologique, celle-ci était désuète et incompatible avec les nouvelles fonctions du site. Il a fallu également y intégrer de nouveaux éléments adaptés aux nouvelles fonctions interactives (photos, biographies des membres, multimédia, etc.). Un membre de l'équipe du RQD qui détenait les compétences requises a été affecté au projet qui s'est étalé sur cinq mois. En plus de servir au site, le nouvel engin, plus performant, permet de gérer des listes d'invitations, du publipostage et de nouveaux projets.

2.1 Application mobile Québec Danse

Une fois réglées et apprivoisées les sections interactives du calendrier et du répertoire, l'idée est venue de rendre ces informations accessibles au public à l'aide d'une application dédiée aux téléphones intelligents. Cette nouvelle plateforme, lancée en juillet 2012, a été conçue comme une interface du portail qui permet d'avoir facilement accès à l'ensemble des activités en danse, au jour le jour et sur l'ensemble du Québec, en plus d'être une formidable vitrine de promotion pour les artistes, les compagnies et les diffuseurs en danse professionnelle au Québec.

L'application, qui est la première dédiée à la danse au Québec, est disponible gratuitement sur App Store et Google play. Québec Danse Mobile fonctionne en ligne ou hors ligne sur tous les terminaux iOS – iPhone, iPod Touch, iPad et Android. L'application a été mise au point par Greencopper, une entreprise qui en a réalisé plusieurs autres dans le domaine culturel et événementiel, notamment pour Les Francfolies, L'Igloofest, le Festival de jazz et l'Opéra de Montpellier.

3. Tableau des statistiques du portail et des outils

Le tableau ci-dessous présente les sections du portail et les outils en découlant, ainsi que les résultats du travail accompli en information et en communication. Les statistiques présentées dans ce tableau ont été recueillies après l'implantation de dispositifs qui permettent d'évaluer la fréquence d'accès au portail et à ces différentes sections ainsi qu'aux champs d'intérêt des lecteurs. Ces dispositifs de collecte de statistiques placent le travail de l'équipe en constante évaluation et permet d'orienter la prise de décisions stratégiques en communication et en promotion.

**Portail Québec Danse****Du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012****1. Le portail Québec Danse :**

Le portail bénéficie d'une bonne notoriété chez les membres du RQD et suscite l'intérêt des organismes qui en connaissent l'existence. Les premières statistiques compilées démontrent que le portail répond à un réel besoin tant auprès de son public interne (ses membres) que de son public externe :

- 96 711 visites ;
- 35 536 visiteurs uniques ;
- 366 371 pages vues.

2. Les sections du portail :**2.1 Agenda:**

L'agenda se veut la vitrine de toutes les activités de la discipline. La section est divisée en sous-sections : spectacles, événements, formations (stages et cours de danse) et auditions. La section est alimentée par l'équipe du RQD et par ses membres.

- 70 884 pages vues ;
- 12 587 pages vues de la sous-section « audition » ;
- 10 405 consultations uniques pour la sous-section « audition » ;
- 9 066 pages vues de la sous-section « formation » ;
- 5 856 consultations uniques pour la sous-section « formation ».

> Public : externe et interne

Analyse : l'agenda est la section la plus visitée du site. Les sous-sections des auditions et de la formation sont les plus consultées. On remarque que les visiteurs qui consultent les formations sont plus assidus lorsque l'on compare le ratio pages vues / consultations uniques. Ce qui démontre que la clientèle des formations est une clientèle fidèle.

2.2 Babillard :

Le babillard est un service d'affichage d'annonces classées qui est offert aux membres et non-membres.

- 16 897 pages vues ;
- 11 890 consultations uniques ;
- 56 secondes en moyenne de durée par visite, par page.

> Public : externe et interne



Analyse : une section très consultée ; les visites y sont très courtes en raison du type de contenu présenté.

2.3 Fil de presse :

Le fil de presse est une composante importante de la page d'accueil du site, témoignant du dynamisme de la discipline et du volume d'informations fournies par les membres et les partenaires du RQD.

- 82 956 pages vues sur la page d'accueil ;
- 567 nouvelles publiées.

> Public : externe et interne

2.4 Répertoire

Le répertoire est constitué de fiches qui décrivent le profil de chacun des membres du RQD. Sa configuration multimédia permet d'y jumeler textes, photos et vidéos. Chaque membre a la responsabilité de remplir et de mettre à jour sa fiche. L'équipe du RQD doit inciter les membres à remplir et mettre régulièrement à jour leur fiches et offre son assistance à ceux qui ont des difficultés.

- 67 fiches pour les membres corporatifs ;
- 63 fiches pour les membres associés ;
- 330 fiches pour les membres individuels ;
- 7 218 pages vues.

> Public : externe et interne

2.5 RQD en action

Le RQD en action sert à faire connaître les dossiers, les positions et les activités du RQD dans des catégories correspondant à ses secteurs d'interventions (représentation et concertation, vie associative, valorisation de la discipline, avancement professionnel et disciplinaire). On y lance des appels à l'action, y publie des nouvelles, communiqués, études et statistiques.

- 11 312 visiteurs uniques ;
- 2 :11 minutes en moyenne passées sur la page.

> Public : interne et externe

Analyse : les nouvelles peuvent être consultées directement sur la page d'accueil. La moyenne de temps passé sur chaque page est assez longue pour indiquer que le contenu soit bel et bien consulté.

3. Les outils affiliés :

3.1 Québec Danse Hebdo :

Le Québec Danse Hebdo diffuse les contenus provenant des sections suivantes de façon hebdomadaire :



- Fil de presse
- RQD en action (Vie associative, Appel à l'action, etc.)
- Formation et développement professionnel
- Babillard

Résultats :

- 21 éditions de Québec Danse Hebdo envoyés depuis sa création en février 2012 ;
- 925 abonnés, en moyenne ;
- 50% de taux d'ouverture en moyenne ;
- Entre 30% et 40% de taux de clics, en moyenne.

> Public : interne et externe

Analyse : le taux d'ouverture est extrêmement performant si on le compare aux normes connues d'une infolettre semblable, soit 20-25%. Le taux de clics élevé révèle que l'infolettre est bel et bien consultée, toujours en comparant avec les normes qui dépassent généralement rarement 10%.

3.2 Application Québec Danse Mobile :

L'application a été créée à partir du contenu produit quotidiennement par le RQD et par ses membres, provenant des sections suivantes :

- Agenda (toutes les sous-sections : spectacles, événements, formations (stages et cours de danse) et auditions) ;
- Répertoire (tous les profils des membres contenant photos, biographies, contacts, etc.).

Résultats :

- Plus de 600 téléchargements depuis le lancement de l'application le 1^{er} juillet 2012.

3.3 Facebook :

Le travail de relais et de production de contenu fait sur les médias sociaux et plus particulièrement sur Facebook vise à créer une présence active et récurrente auprès de la communauté.

- 869 abonnés au 1^{er} juillet 2012 / 1 273 abonnés au 30 juin 2012.
- 170 personnes ont accédé à la page ou vu la page ou une de ses publications dans le fil d'actualité ou le télex en moyenne, par jour.

De plus, les statistiques prouvent que les visites qui proviennent de la page Facebook ont un réel impact sur l'achalandage du portail : il se classe au troisième rang des sources d'entrées tout en présentant un faible taux de rebond. Une moyenne de quatre pages sont vues par visite pour une durée moyenne de visite d'environ quatre minutes.



3.4 Twitter :

La fonction première de Twitter est de participer à une discussion dans un lieu commun d'échange sur des sujets qui préoccupent ses membres. L'utilisation faite de cette plateforme n'est pas nécessairement vouée à augmenter les visites sur le portail.

- 781 abonnés au compte twitter du RQD ;
- 454 tweets publiés.

3.5 Youtube :

La section Youtube du RQD contient 61 vidéos, dont 9 vidéos qui ont été produites cette année pour l'événement Québec Danse.

4. Production de contenu RQD

Les nouveaux moyens de communication interactifs et les médias sociaux occupent désormais une place majeure dans le quotidien de l'équipe, au détriment de la production de contenu disciplinaire original, en qualité, quantité et substance. Le constat actuel est qu'il est difficile de trouver le temps et les ressources nécessaires à la production de ce type de contenu qui répondrait pourtant à la volonté exprimée par le milieu dans le Plan directeur de structurer et de mettre en valeur le domaine des savoirs et des connaissances en danse. Parallèlement à la nécessité de s'adapter aux nouvelles façons de penser et de faire des communications, le Service des communications doit continuer à produire de l'information selon des modes traditionnels (communiqués, invitations, dépliants, brochures, allocutions, lettres, mémoires, courriels d'Appels à l'action, politiques d'adhésion, rapports de subvention et bilan annuel), dont certains ciblent les médias écrits et électroniques faisant autorité. Le Service des communications est donc appelé à répondre aux besoins des différents secteurs d'activités au sein de l'organisation et en fonction des interlocuteurs et des objectifs visés.

Voici ce que le Service des communications a tout de même produit en 2011-2012 :

- Rédaction de 8 Rapports de subvention et de 5 demandes de subvention;
- Quatre *Appels à l'action* auprès des membres sur les sujets suivants : la modernisation du projet de Loi sur le droit d'auteur, les compressions à Radio-Canada, la Journée pour les arts sur la Colline parlementaire à Ottawa et l'adhésion à la charte d'engagement de l'Agenda 21C.
- Une trentaine de nouvelles rédigées et publiées sur le portail :
 - 15 sur la vie associative;
 - 12 sur la valorisation de la discipline;
 - 4 sur la représentation et la concertation ;
 - 6 sur le développement professionnel;
 - 15 sous la rubrique « L'avez-vous vu passer? » ;
 - 2 sous la rubrique études et statistiques.



- Six communiqués diffusés durant l'année sur divers sujets : l'application Québec Danse Mobile, l'événement Québec Danse (2 communiqués, dont un dans les deux langues), les retombées pour la danse du budget provincial 2012-2013 (2 communiqués), les premiers mois de vie du portail Québec Danse; le Rendez-vous annuel des membres (dans les deux langues);
- Rédaction de 4 allocutions en lien avec des conférences de presse et des événements
- Conception et rédaction des outils de la campagne d'adhésion 2011-2012 : politiques d'adhésion et formulaires (dans les deux langues), lettre d'invitation du président, courriels de relance, etc.;
- Productions d'outils pour le Rendez-vous annuel des membres : lettre du président, invitation, formulaire d'inscription, rapport d'activités, contenu et scénario d'animation des ateliers, etc.;
- Création des outils de communication et de promotion de l'événement Québec Danse, dont un communiqué de lancement dans les deux langues et la traduction en langue française du Manifeste de la campagne nationale I Love Dance/J'aime la danse.

VI. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le RQD intervient en développement professionnel depuis 1994, avec la création du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse. Depuis, son engagement dans le développement des connaissances et des compétences des professionnels de la danse s'est accru et diversifié, grâce à l'obtention d'un poste de coordonnateur de la formation continue financé par le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) en 2001.

Depuis octobre 2007, le poste de coordonnateur du développement professionnel est occupé par Dominic Simoneau qui a pu compter en 2011-2012 sur un adjoint, Mickaël Spinnhirny, qui a assuré un soutien administratif et logistique essentiel au bon déroulement des activités.

1. Programme de soutien à l'entraînement des interprètes

Le Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse souscrit directement aux objectifs du RQD qui sont de promouvoir, d'encourager et de soutenir le développement artistique, économique et social des professionnels de la danse. Au terme de sa dix-huitième année d'existence, le Programme est toujours un outil indispensable pour les interprètes dont les conditions socioéconomiques se sont peu améliorées depuis 1994.

Le Programme aide les interprètes professionnels à assumer les coûts d'une mise en forme régulière tout au long de l'année, dans des techniques variées, qu'ils soient en répétition, en représentation, en période de transition entre deux contrats ou en chômage, dans le cas des danseurs salariés. Cet entraînement est une condition essentielle à l'exercice de leur art.

Pour être admissibles, les danseurs doivent être membres en règle du RQD, répondre aux critères du Programme et soumettre une demande de participation. Une fois admis, ils peuvent présenter une réclamation mensuelle pour leurs dépenses d'entraînement en acheminant le formulaire de réclamation accompagné d'une copie des pièces justificatives.



1.1 Bilan de gestion du Programme en 2011-2012

En 2011-2012, 236 interprètes ont été admis au Programme de soutien à l'entraînement et 198 d'entre eux ont soumis une ou plusieurs réclamations. Par rapport à l'année précédente, le RQD a constaté une diminution de 20 % du nombre de danseurs admis au Programme, alors que le nombre de danseurs indemnisés est demeuré stable. Au total, 198 interprètes se sont partagés un montant total de 57 648 \$, ce qui représente une légère augmentation de 1,4 % par rapport au montant total versé en 2010-2011.

En ce qui a trait aux entraînements remboursés aux interprètes, il y a eu beaucoup moins de classes remboursées en technique contemporaine (- 57 %). Cela s'expliquerait peut-être par un haut taux de participation aux classes à 5 \$ offertes par le RQD à Montréal, à Québec et à Sherbrooke. Rappelons que le coût d'inscription aux classes ou aux stages financés par Emploi-Québec ne peut pas faire l'objet d'un remboursement au Programme de soutien à l'entraînement. Les classes remboursées qui ont connu la plus forte hausse sont celles de Qi Gong (+25 %) et de danses africaines (+ 56 %). Les classes de Tango, d'Acrobatie pour danseurs et de Capoeira ont, quant à elles, connu de fortes diminutions de 217 %, 135 % et 192 %

Cette année, le nombre de membres corporatifs professionnels qui ont reçu un soutien financier a connu une augmentation de 31 %, et les montants qui leur ont été remboursés ont augmenté de 33 %. Cela s'explique par le fait que près d'une dizaine de membres professionnels individuels, exerçant toujours le métier d'interprète, ont changé de catégorie de membres en 2011-2012.

Les réclamations en provenance des membres établis à Montréal et dans la Capitale-Nationale sont demeurées stables en 2011-2012. Par contre, les réclamations des membres établis dans les autres régions du Québec ont augmenté de 11 %.

Enfin, pour répondre à la demande et pour permettre à un plus grand nombre d'interprètes anglophones de comprendre les particularités du Programme, le RQD a décidé, en mai 2010, de procéder à la traduction de la Politique d'adhésion 2011-2012 au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse. Elle est disponible en français et en anglais sur le portail Québec Danse, depuis son implantation, le 1^{er} juin 2011.

1.2 Comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse

Pour mettre à jour les objectifs et la Politique du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes, le coordonnateur du développement professionnel fait appel à un comité composé d'interprètes membres du RQD. En 2011-2012, il était composé de Johanna Bienaise, Nathalie Blanchet, Catherine Viau et Jamie Wright. Le comité a été consulté par courriel, à quelques reprises durant l'année 2011-2012, afin de statuer sur l'admissibilité de certaines techniques d'entraînement. Une autre consultation des membres du comité a eu lieu en mai 2012, toujours par courriel, dans le but de proposer au conseil d'administration de reconduire, telle quelle, en 2012-2013, la Politique d'adhésion au Programme effective en 2011-2012.

1.3 Gestion de l'entente entre le MCCCCF et la CSST

Depuis janvier 2006, tous les membres du RQD admis au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse sont couverts par une entente intervenue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la



Condition féminine (MCCCF) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). L'entente les protège lorsqu'un accident du travail survient en périodes d'entraînement non prévues dans un contrat de travail.

Le rôle du RQD, dans le processus de traitement des demandes de réclamation, consiste à administrer l'entente pour le Ministère. À cet effet, le coordonnateur du développement professionnel informe les membres de la procédure à suivre lors d'un accident, les accompagne dans leur démarche, tient à jour un registre des blessures et s'assure de transmettre systématiquement au Ministère les avis de l'employeur, les réclamations des interprètes et les rapports médicaux. Depuis le 1^{er} septembre 2011, chaque interprète qui se blesse durant une période d'entraînement supervisée doit transmettre un rapport d'événement que le RQD achemine au Ministère avec chaque réclamation, afin de faciliter le suivi des dossiers.

Entre le 1^{er} juillet 2011 et le 30 juin 2012, sept interprètes ont déclaré un accident survenu en période d'entraînement. Par rapport à 2010-2011, le nombre de réclamations traitées par le RQD a diminué de 50 %. La protection offerte par le MCCCF et la CSST a permis aux interprètes d'avoir accès à des traitements médicaux, d'obtenir un remboursement pour d'autres frais afférents (médicaments, orthèse, déplacements, etc.) en plus d'obtenir des indemnités de remplacement du revenu lors d'un arrêt de travail. Depuis la mise en œuvre du règlement en 2005-2006, 83 interprètes y ont eu recours.

2. Le Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes

En 2011-2012, le RQD a continué d'agir comme organe de liaison auprès du Secrétariat permanent à la condition socioéconomique des artistes au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), concernant l'application du Règlement sur la mise en œuvre de l'entente relative au programme des classes d'entraînement dans le domaine de la danse professionnelle liant le MCCCF et la CSST. Les nombreuses discussions entre le RQD et le Secrétariat ont permis de faire valoir les enjeux liés à l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes auprès du MCCCF.

3. Bilan des activités de formation continue financées par Emploi-Québec

3.1 Activités de formation offertes à Montréal

En 2011-2012, le RQD a proposé six projets de formation aux artistes et travailleurs culturels établis à Montréal grâce au soutien financier d'Emploi-Québec et du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC).

Ces projets de formation ont répondu à des besoins prioritaires de formation et se sont déclinés en 44 activités de formation, généralement de courte durée, pratiques, concrètes et personnalisées. Elles s'adressaient à l'ensemble des professionnels œuvrant dans les différents secteurs de la pratique : création, production, diffusion, interprétation, enseignement, gestion et communication. Elles correspondaient également au plan d'action du secteur de la danse que le RQD dépose chaque année au Comité de formation continue « Arts et culture » de l'Île de Montréal d'Emploi-Québec. Ce plan détermine les enjeux de développement de la main-d'œuvre du secteur et les besoins de formation continue qui en découlent.



Voici les activités de formation continue réalisées par le RQD en 2011-2012 :

Activités offertes à Montréal	Durée	Présences
Développement des compétences de gestion de carrière artistique		
Rédiger une demande de bourse Formateur : Guillaume Bard	9 h	12
Atelier-rencontre : Comprendre et gérer un budget de production Formateur : Diagramme Gestion culturelle	3 h	10
Atelier-rencontre : Choisir la meilleure forme juridique pour développer ses projets de création Formateur : Diagramme Gestion culturelle	3 h	9
Atelier-rencontre sur l'organisation et la direction de tournées Formateur : Denis Bergeron	4 h	9
Développement des compétences artistiques		
Classes techniques à Montréal Formateurs du Québec (pour un total de 108 classes) : Marc Boivin, Lina Cruz, Mélanie Demers, Erin Flynn, Marie Claire Forté, Dana Gingras, Kelly Keenan, Alanna Kraaijeveld, Caroline Laurin-Beaucage, Isabelle Poirier, David Rancourt, Ami Shulman, Sandrine Vachon, Jamie Wright. Formateurs hors Québec (pour un total de 25 classes) : Marion Ballester* (Bruxelles), Bonnie Kim (Toronto), Antony Rizzi* (Bruxelles/Francfort). * <i>En collaboration avec Circuit-Est</i>	214, 25 h	1 749
Atelier de création pour jeunes chorégraphes Formateurs : Sophie Michaud et David Pressault	55 h	4
Stage de répertoire Jean-Pierre Perreault Formatrice : Ginelle Chagnon et Marc Boivin (Fondation Jean-Pierre Perreault)	40 h	18
Développement des compétences en développement des publics		
Atelier-rencontre : Intégrer la danse en milieu hospitalier Formatrices : Johanne Bienaise, Karine Cloutier, Marie Eykel, Isabel Mohn	4 h	11
Formation individuelle		
Coup de pouce, une formation sur mesure (36 projets acceptés par le RQD)	437 h	50
Total des activités offertes à Montréal	769, 25 h	1 873



3.2 Activités de formation continue offertes ailleurs au Québec

En ce qui a trait au développement des compétences des danseurs établis ailleurs au Québec, le RQD, avec le soutien financier d'Emploi-Québec et du Conseil québécois des ressources en culture (CQRHC), a offert un projet de formation au volet multirégional. Ce projet a permis au RQD, en collaboration avec L'Artère, coopérative de danseurs professionnels de Québec, et la compagnie de danse Sursaut, à Sherbrooke, d'offrir 42 classes techniques dans la Capitale-Nationale et dans l'Estrie. Chacun des deux organismes devait accueillir les mêmes trois formateurs pour donner les classes. Sasha Ivanochko (Toronto), Alanna Kraaijeveld et David Rancourt ont visité les danseurs de Québec et de Sherbrooke en 2011-2012.

Activités offertes ailleurs au Québec	Durée	Présences
Développement des compétences artistiques		
Classes techniques à Québec	37,5	210
Classes techniques à Sherbrooke	36,5 h	132
Total des activités offertes ailleurs au Québec	74 h	342

3.3 Collaborations sectorielles et régionales en formation continue

Encore une fois cette année, le RQD s'est associé au Conseil québécois de la musique (CQM) pour répondre à des besoins communs en formation continue identifiés par les professionnels de la danse et de la musique. Ainsi, des membres du RQD ont pu participer aux formations *Créer un site Internet*, *Graphisme 101 pour travailleurs autonomes* et *Organiser un événement dans l'espace public*.

En 2011-2012, le coordonnateur du développement professionnel a gardé le contact avec ses homologues des Conseils régionaux de la culture (CRC), afin de rester à l'affût des besoins de formation des artistes et des travailleurs culturels en danse dispersés sur le territoire québécois. Les liens tissés avec les CRC sont essentiels pour rester au courant des enjeux de développement de la main-d'œuvre en danse au Québec et des actions posées par les CRC en la matière.

3.4 Rencontre du comité des classes techniques

Chaque année, le coordonnateur du développement professionnel consulte un comité composé d'interprètes pour mettre à jour les besoins de formation en matière d'entraînement régulier en danse contemporaine, revoir les objectifs du programme de classes techniques et pour en établir la programmation. En 2011-2012, les interprètes Anne Thériault, Ariane Boulet, Mélanie Demers, Karen Fennel, Caroline Laurin-Beaucage, Jean-François Légaré et James Phillips faisaient partie du comité.



4. L'intégration professionnelle de la relève

4.1 Danse Transit : un tremplin pour la relève

Le coordonnateur fait partie du comité organisateur de Danse Transit : un tremplin pour la relève organisé par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD). L'événement, qui a lieu chaque année, a pour but de faciliter l'intégration des jeunes diplômés en danse au marché du travail en plus de leur donner des outils précieux pour la gestion de leur carrière professionnelle. Le 17 février 2012, une centaine de finissants des écoles de formation professionnelle de Montréal, de Québec et d'Ottawa ont participé à Danse Transit dans les studios du Département de danse de l'Université Concordia. À l'automne 2011, le coordonnateur a aussi participé à une tournée des écoles de formation professionnelle en danse situées à Montréal en compagnie de la coordonnatrice du CRTD, afin de présenter le RQD aux finissants de ces écoles et de leur donner de l'information sur les programmes et les services dont ils pourront bénéficier une fois leurs études terminées.

4.2 Accueil des finissants de LADDMI

Comme à chaque année, le RQD a reçu un groupe d'étudiants de LADDMI, l'école de danse contemporaine. Le 31 janvier 2011, les quinze finissants inscrits au cours *Gestion de carrière artistique* donné par Christine Vauchel, ont pu rencontrer l'équipe du RQD qui leur ont présenté l'association et ont répondu aux questions d'une relève motivée !

5. Évaluation du programme de maîtrise en danse à l'Université du Québec à Montréal

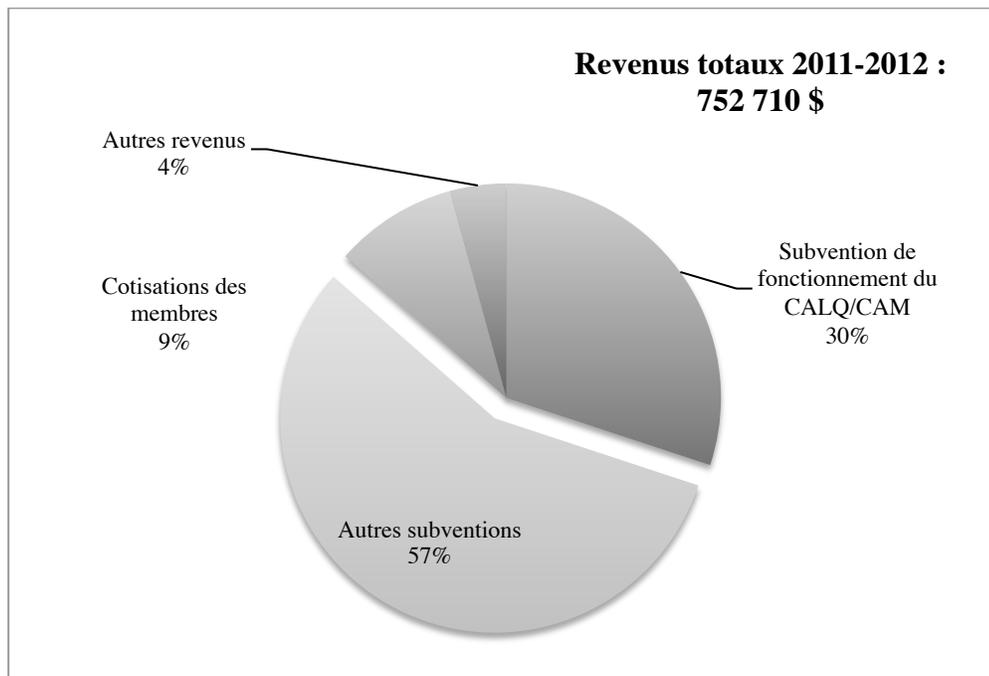
Le 30 août 2011, le Département de danse de l'UQAM invitait le RQD à une table-ronde ayant pour but de procéder à une évaluation du programme de maîtrise en danse, en recueillant des avis sur la pertinence et la qualité du programme au regard des exigences du marché du travail. Le coordonnateur du développement professionnel représentait le RQD à cette rencontre à laquelle participaient des intervenants du domaine de l'enseignement, de la création, de la recherche, ainsi que des représentants du Conseil des arts de Montréal et du Conseil des arts et des lettres du Québec.

VII. ADMINISTRATION

1. Revenus

Parmi les responsabilités qui incombent à la direction et à l'équipe du RQD, la recherche constante de sources de financement, afin d'assurer le fonctionnement et la réalisation des activités et des projets de l'organisme, occupe une place très importante.

Les **revenus totaux** de l'année 2011-2012 ont atteint la somme de **752 710 \$**. Encore cette année, la plus grande part de ces revenus (**57 %**) provient de **subventions de projet**. L'insuffisance de la subvention au fonctionnement pour rencontrer des dépenses incompressibles et récurrentes, tels les salaires et les frais afférents au fonctionnement, oblige à multiplier les demandes de subvention pour des projets ponctuels et vient complexifier d'autant la gestion des ressources humaines et des finances.



1.1 Contribution des membres

Le RQD est financé en partie par ses membres qui, par leur adhésion, leur inscription et leur contribution aux activités, ont assuré des revenus propres de 88 851 \$ en 2011-2012, ce qui représente 9 % des revenus totaux, soit la même proportion que l'année précédente. Plus spécifiquement, les **cotisations** ont totalisé **69 873 \$**, soit le montant le plus élevé encaissé à ce jour et représentant 70 % des revenus autonomes perçus en 2011-2012.

1.2 Revenus divers

Les **revenus divers**, incluant les échanges de services et les intérêts de placements, se chiffrent à **12 954 \$**, soit 4 % des revenus totaux et dans la même proportion que dans le budget 2010-2011.

1.3 Financement public

Cette section présente le financement public dont a bénéficié le RQD en 2011-2012 en regroupant les subventions par palier gouvernemental et en faisant ressortir le type d'aide accordée. Au point 1.3.4, un tableau présente l'ensemble des données de 2011-2012 en comparaison avec celles de l'année précédente.

1.3.1 Au fédéral

En 2011-2012, le **Conseil des Arts du Canada** a attribué trois subventions de projet pour un montant total de **126 000 \$**. Celles-ci ont permis de financer une partie des dépenses rattachées au Service des communications, au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et aux activités de concertation nationale. De plus, le RQD a obtenu deux subventions de la Brigade volante : une première pour l'actualisation des objets et règlements généraux du RQD, ce qui comprend également la révision de la Politique d'adhésion (**7 820 \$**), et une seconde pour la préparation de la mise en œuvre du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec (8 550 \$, dont **5 164 \$** utilisés en 2011-2012).



1.3.2 Au provincial

Le RQD reçoit une subvention du **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)** qui assure le fonctionnement de base de l'association. Cette subvention de **221 375 \$** représente près de 30 % des revenus totaux, soit sensiblement le même pourcentage qu'en 2009-2010, et permet de payer :

- la rémunération d'une équipe de base qui comprend la direction générale (en partie), l'administration (gestion financière et comptabilité) et le secrétariat (soutien à la direction générale et accueil des membres), soit trois postes à temps plein et un poste contractuel;
- les frais généraux incluant les frais de représentation et de déplacement, le loyer, l'entretien, les taxes, les assurances, les fournitures, les équipements de bureau, le soutien informatique, les télécommunications, la poste et la messagerie, les contributions de l'employeur, l'assurance collective, les honoraires et services professionnels ainsi que les frais bancaires et divers.

S'ajoutent à cette subvention un montant de **25 000 \$** pour couvrir une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et un montant de **19 000 \$** pour soutenir des activités de concertation interdisciplinaire. Le RQD a aussi reçu une subvention de projet de **10 000 \$** provenant du nouveau programme *Plateformes et réseaux numériques du CALQ* pour réaliser le projet Québec Danse Mobile, une application pour téléphones intelligents.

Pour réaliser les activités de formation professionnelle, **Emploi-Québec** a versé une subvention de **106 103 \$**. Le budget de ces activités se complète par la contribution des participants qui s'est élevée à **18 978 \$**. Emploi-Québec a accordé aussi deux subventions salariales pour un montant total de **17 167 \$**.

Depuis 2001-2002, le RQD bénéficie d'une subvention du **Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)** affectée à la rémunération du poste de coordonnateur au développement professionnel. En 2011-2012, ce montant est demeuré à **42 710 \$**. De plus, le CQRHC a financé l'élaboration du Profil des compétences des chorégraphes au coût de **24 566 \$**.

1.3.3 Au municipal

Le **Conseil des arts de Montréal** a maintenu l'octroi d'une subvention de **20 000 \$** pour financer une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et a bonifié son soutien en accordant une subvention de **5 000 \$** pour le fonctionnement du RQD.

Le RQD a également sollicité l'aide de la Ville de Montréal par l'entremise du Programme montréalais d'action culturelle (**11 000 \$**) et du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels (**10 000 \$**). Ces subventions ont permis de réaliser les activités de médiation artistique et de promotion de la première édition de l'événement Québec Danse en avril 2012.



1.3.4 Tableau du financement public accordé au RQD

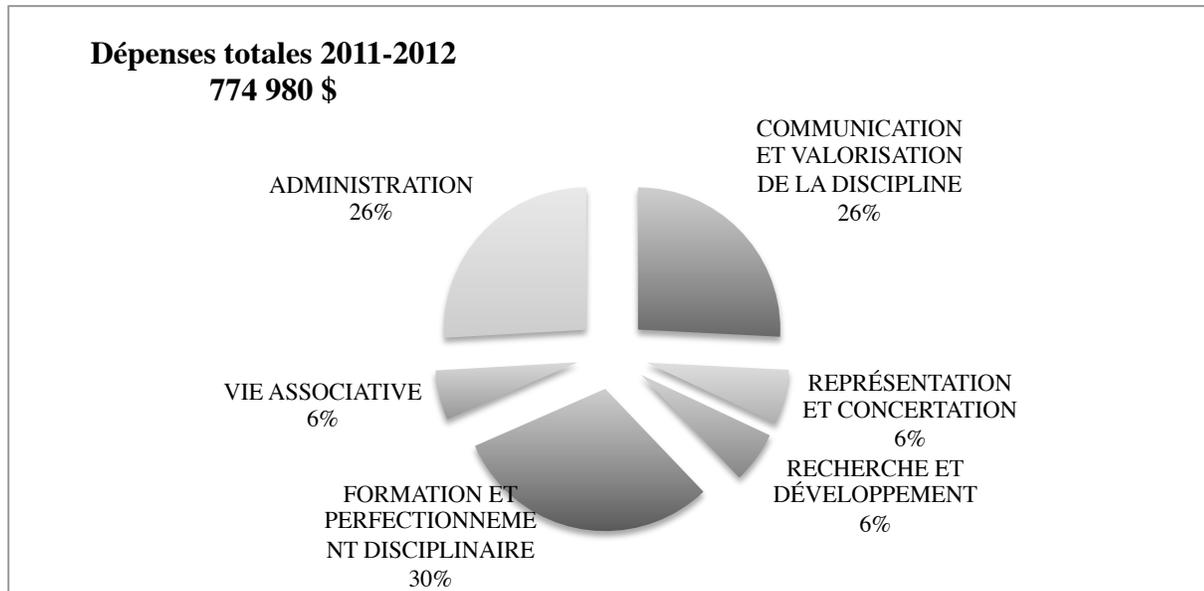
	TOTAL 2010-2011	TOTAL 2011-2012	Fonctionnement pluriannuel	Projets pluriannuels	Projets annuels	Projets ponctuels
FÉDÉRAL						
CAC	129 696 \$	138 984 \$		126 000 \$		12 984 \$
Patrimoine canadien	4 386 \$	- \$				
PROVINCIAL						
CALQ	304 267 \$	275 375 \$	221 375 \$	44 000 \$		10 000 \$
CQRHC	51 738 \$	67 276 \$			42 710 \$	24 566 \$
Emploi-Québec	125 004 \$	123 270 \$			106 103 \$	17 167 \$
MUNICIPAL						
CAM *	20 000 \$	25 000 \$	25 000 \$			
Ville de Montréal		21 000 \$				21 000 \$
SDÉVM	25 000 \$	- \$				
TOTAL	660 091 \$	650 905 \$	246 375 \$	170 000 \$	148 813 \$	85 717 \$

* Subvention du CAM : 20 000 \$ sont affectés au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et 5 000 \$ au fonctionnement.



2. Dépenses

2.1 Répartition des dépenses en fonction des axes d'intervention



2.2 Bilan administratif

En jetant un regard sur les dépenses faites en 2011-2012, on note que des projets ou des initiatives ressortent du lot :

- la finalisation de la première phase de développement du portail;
- le projet d'application mobile pour téléphones intelligents;
- la charte de compétences des chorégraphes;
- la campagne d'abonnement à BIXI.

Dans d'autres cas, ce sont des interventions nécessaires sur le plan organisationnel qui retiennent l'attention:

- la mise en place d'une nouvelle base de données;
- l'introduction du mode de paiement Paypal pour la cotisation des membres individuels;
- l'entrée en vigueur de l'assurance collective pour les employés occupant un poste régulier;
- le changement d'institution financière de la RBC Banque Royale à la Caisse de la Culture chez Desjardins.

2.3 Budget de mise en œuvre du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec

On se rappellera que le projet des Grands Chantiers de la danse était le résultat d'un montage financier complexe qui s'est étalé sur cinq ans pour atteindre près d'un demi million de dollars pour rencontrer les coûts directs de l'ensemble de l'opération. Aux lendemains de ce gigantesque projet, et avec la mise en œuvre du Plan directeur, il faut de nouveau trouver des sources de financement, ce qui demande du temps et un grand pouvoir de conviction. En 2011-2012, le RQD n'a pu compter que sur une subvention accordée par la Brigade volante. Avec



une marge financière très mince, les dépenses de l'année prévoyaient les frais de diffusion de l'ouvrage et les honoraires de consultation pour un total de **7 881 \$**. Il est à souhaiter que la recherche de financement en 2012-2013, en lien avec le mandat de coordination et de suivi de la mise en œuvre du Plan directeur, porte fruit.

3. L'équipe du RQD

3.1 Les ressources humaines en relation aux ressources financières

Les ressources humaines vont de pair avec les ressources financières. Le tableau ci-dessous démontre les capacités limitées du RQD à assurer des emplois réguliers basés sur un financement au fonctionnement récurrent. Plusieurs postes sont donc tributaires de subventions de projet ou salariales.

Subvention de fonctionnement	Subventions de projet	Subventions salariales (26 sem.)
Directrice générale (en partie)	Directrice générale (en partie)	Adjoint au développement professionnel
Adjointe de direction	Coordonnateur du développement professionnel	Adjointe à la production
Responsable des finances et de l'administration	Coordonnatrice des communications	
Comptable (poste contractuel)	Chargée de la promotion de la danse	

Au-delà de ce casse-tête financier et organisationnel, la gestion des ressources humaines comporte plusieurs défis, dont celui de s'adapter au virage technologique qui exige la mise à contribution de tous les membres de l'équipe et, partant, un travail important de redéfinition des postes et des profils de tâches. C'est sans compter le manque de compétences spécialisées en technologies numériques et gestion de nouvelles plateformes.

3.2 Portrait de l'équipe

Au 30 juin 2012, l'équipe du RQD comptait six employés et une contractuelle. La liste qui suit donne à voir toutes les personnes qui ont fait partie de l'équipe en 2011-2012 .

- **Lorraine Hébert**, directrice générale (2003-...);
- **Coralie Muroi**, adjointe de direction (2009-...);
- **Dominic Simoneau**, coordonnateur du développement professionnel (2007-...);
- **Mickaël Spinnhirny**, adjoint au développement professionnel (2011-...);
- **Judith Lessard Bérubé**, chargée de la promotion de la danse (2005-...);
- **Amélie Bourque Gagnon**, adjointe à la production (janv.-juin 2012);
- **Marie-Hélène Grenier**, coordonnatrice des communications - par intérim (août 2010-déc. 2011);
- **Rachel Germain**, adjointe aux communications (août 2009-nov. 2011);
- **Claudia St-Georges**, responsable des finances et de l'administration (2008-...);
- **Yolande Guérard**, comptable contractuelle (2002-...).



Pour soutenir le Service des communications à l'hiver et au printemps 2012, le RQD a eu recours aux services professionnels de Francine Arsenault, une consultante évoluant dans le milieu de la danse depuis de nombreuses années.



RÉSULTATS – Exercice terminé le 30 juin (Réf. États financiers au 30 juin 2012., page 4)	2012	2011
REVENUS		
Conseil des arts et des lettres du Québec	275 375 \$	304 267 \$
Conseil des arts de Montréal	25 000 \$	20 000 \$
Patrimoine canadien		4 386 \$
Conseil des Arts du Canada	138 984 \$	129 696 \$
Société de développement économique Ville-Marie		25 000 \$
Ville de Montréal	21 000 \$	
Conseil québécois des ressources humaines en culture	67 276 \$	51 738 \$
Emploi-Québec	123 270 \$	125 004 \$
Cotisations annuelles	69 873 \$	68 403 \$
Inscription et abonnement	18 978 \$	18 810 \$
Intérêts	3 105 \$	809 \$
Commandites et échange de services	8 269 \$	8 988 \$
Dons		125 \$
Divers	1 580 \$	2 220 \$
TOTAL DES REVENUS	752 710 \$	759 446 \$
CHARGES		
Salaires, cachets et avantages sociaux	295 542 \$	308 070 \$
Loyer et électricité	27 852 \$	27 173 \$
Assurances	3 296 \$	3 203 \$
Taxes, permis et cotisation	20 059 \$	20 103 \$
Frais de location d'équipement	4 526 \$	3 949 \$
Frais de location de salle	14 859 \$	14 590 \$
Frais de classes d'entraînement et formation	68 283 \$	62 069 \$
Frais de déplacement et séjours	7 024 \$	9 588 \$
Frais de représentation	2 130 \$	1 224 \$
Services professionnels	100 161 \$	70 243 \$
Services professionnels – soutien aux membres	146 625 \$	148 820 \$
Assemblée générale et réunion	10 468 \$	9 892 \$
Conception, graphisme et impression	9 496 \$	26 249 \$
Publicité et promotion	16 604 \$	18 617 \$
Entretien et réparation	3 208 \$	3 374 \$
Frais de bureau	11 801 \$	11 999 \$
Matériel informatique	2 283 \$	4 646 \$
Poste et messagerie	7 019 \$	5 985 \$
Télécommunication	7 295 \$	6 319 \$
Honoraires professionnels	9 929 \$	11 713 \$
Intérêts et frais bancaires	1 798 \$	1 459 \$
Amortissement des immobilisations	4 723 \$	4 633 \$
TOTAL DES CHARGES	774 981 \$	773 918 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES CHARGES	-22 271 \$	-14 472 \$



Détails financiers concernant les affectations de fonds	2012	2011
Excédent des revenus sur les dépenses	-22 271 \$	-14 472 \$
Solde au début de l'exercice	13 067 \$	12 035 \$
Solde à la fin	-9 204 \$	-2 437 \$
Contribution en provenance des fonds affectés	31 000 \$	55 000 \$
Solde redressé	21 796 \$	52 563 \$

Nouvelle affectation de fonds		
Ressources humaines	-3 500 \$	-10 000 \$
Site Internet		-30 000 \$
Amortissement des immobilisations	4 723 \$	4 633 \$
Achats des immobilisations	-3 634 \$	-4 129 \$
Solde cumulé des actifs nets non affectés	19 385 \$	13 067 \$

État des actifs nets au 30 juin		
Ressources humaines	48 500 \$	45 000 \$
Site Internet		30 000 \$
Classes d'entraînement	1 000 \$	2 000 \$
Immobilisations	2 936 \$	4 025 \$
Actifs nets non affectés	19 385 \$	13 067 \$
Solde à la fin	71 821 \$	94 092 \$



Le membership

	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
ORGANISMES								
Compagnies	40	38	35	37	38	40	40	50
Diffuseurs	6	9	6	6	7	8	7	7
Écoles de danse	4	3	4	4	4	4	4	4
Organismes soutien / service	6	5	6	8	7	7	6	6
Sous-total organismes	56	55	51	55	56	59	57	67
INDIVIDUS								
Interprétation	194	198	216	211	195	210	196	211
Enseignement/recherche	83	58	91	89	117	83	69	66
Création / prod. / diff.	57	45	49	52	65	58	61	44
Sous-total individus	334	301	356	352	377	351	326	321
MEMBRES ASSOCIÉS								
Organismes	2	2	2	0	0	0	0	0
Individus	50	45	72	94	95	86	79	72
Sous-total associés	52	47	74	94	95	86	79	72
MEMBRES HONORAIRES								
MEMBRES HONORAIRES	6							
TOTAL GLOBAL	448	409	487	507	534	502	468	466



